

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

Vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation



CAHIER DES CHARGES

**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°.../U.T.M.B/2024**

Portant sur :

**Equipements de 2000 places pédagogiques
de la Faculté de Médecine – Université de Béchar-**

رأي لجنة الصفقات الصومية
رقم: 05، بتاريخ: 2024
للموافقة

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasse et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

Soumissionnaire (cachet de l'entreprise) :

Adresse :

Tél/Fax :

Mail :

**MAITRE D'OUVRAGE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR**

N. I. F : 098608019033424

Adresse :BP n° 417 route de Kenadsa, Bechar, -08000-

Tél. / Fax :049-23-89-87/74

Sommaire



I. INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES.....	4
ARTICLE 01 : OBJET DU CAHIER DES CHARGES	5
ARTICLE 02 : IDENTIFICATION DES LOTS DES EQUIPEMENTS	5
ARTICLE 03 : ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE.....	5
ARTICLE 04 : DEFINITIONS DES TERMES.....	5
ARTICLE 05 : MODE DE PASSATION	6
ARTICLE 06 : EXCLUSION DE LA PARTICIPATION AUX MARCHES PUBLICS.....	6
ARTICLE 07 : PUBLICATION DE L’AVIS D’APPEL D’OFFRES	6
ARTICLE 08 : LANGUE DE L’OFFRE.....	6
ARTICLE 09 : RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES.....	6
ARTICLE 10 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET ORIGINE DES PRODUITS.....	7
ARTICLE 11 : NORMES INTERNATIONALES.....	7
ARTICLE 12: BREVETS	7
ARTICLE 13 : COUTS DE PREPARATION DE L’OFFRE	7
ARTICLE 14 : DEMANDE D’ECLAIRCISSEMENT	7
ARTICLE 15: MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES	7
ARTICLE 16 : DELAI DE GARANTIE	7
ARTICLE 17 : DELAI D’EXECUTION	7
ARTICLE 18 : PRESENTATION DE L’OFFRE	8
ARTICLE 19 : CONTENU DU DOSSIER DE L’OFFRE	9
19.1/ DOSSIER DE CANDIDATURE	9
19.2/ OFFRE TECHNIQUE	10
19.3/ OFFRE FINANCIERE.....	10
ARTICLE 20 : DEPOTS DES OFFRES	11
ARTICLE 21 : DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE.....	11
ARTICLE 22 : MONTANT DE L’OFFRE	11
ARTICLE 23 : MODIFICATION OU RETRAIT DES OFFRES.....	11
ARTICLE 24 : FORMES ET SIGNATURES DES OFFRES.....	11
ARTICLE 25 : REVISION ET ACTUALISATION DES PRIX.....	11
ARTICLE 26 : OUVERTURE DES PLIS.....	12
ARTICLE 27: EVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES.....	12
ARTICLE 28 : EVALUATION FINANCIERES DES OFFRES.....	15
ARTICLE 29 : CLASSEMENT DES OFFRES	15
ARTICLE 30 : VERIFICATION DES CAPACITES DE L’ENTREPRISE	16
ARTICLE 31 : DOCUMENTS JUSTIFIANT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA DECLARATION DE CANDIDATURE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	16
ARTICLE 32 : DROIT RECONNU AU SERVICE CONTRACTANT DE REJETER UNE OFFRE OU D’ANNULER LA PROCEDURE D’APPEL D’OFFRES	16
ARTICLE 33 : CAS DE L’INFRUCTUOSITE DE L’APPEL D’OFFRE.....	16
ARTICLE 34 : ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE.....	16
ARTICLE 35: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	17
ARTICLE 36 : CLAUSE PRINCIPE.....	17
ARTICLE 37 : ACCEPTATION DES CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES	17
II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES	18
ARTICLE 01 : OBJET DU MARCHE.....	20



ARTICLE 02 : MODE DE PASSATION	20
ARTICLE 03 : TEXTE DE REFERENCE	20
ARTICLE 04 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE	20
ARTICLE 05 : DESCRIPTION ET SPÉCIFICATION DES EQUIPEMENTS	21
ARTICLE 06 : ACTUALISATION ET REVISION DES PRIX	21
ARTICLE 07 : MONTANT DU MARCHE	21
ARTICLE 08 : DOMICILIATION BANCAIRE	21
ARTICLE 09 : AVANCE FORFAITAIRE	21
ARTICLE 10 : SOUS-TRAITANCE	21
ARTICLE 11 : MODALITES DE PAIEMENT	21
ARTICLE 12 : CAUTION DE BONNE EXECUTION	21
ARTICLE 13 : CAUTION DE GARANTIE	21
ARTICLE 14 : RESTITUTION DE LA CAUTION DE GARANTIE	22
ARTICLE 15 : LIEU DE LIVRAISON	22
ARTICLE 16 : DOCUMENTATION TECHNIQUE	22
ARTICLE 17 : LA FORMATION	22
ARTICLE 18 : DELAIS D'EXECUTION	22
ARTICLE 19 : PENALITES DE RETARD	22
ARTICLE 20 : MODALITE DE LIVRAISON	22
ARTICLE 21 : RECEPTION PROVISOIRE	23
ARTICLE 22 : DELAI DE GARANTIE	23
ARTICLE 23 : INTERETS MORATOIRES	23
ARTICLE 24 : RECEPTION DEFINITIVE	23
ARTICLE 25 : SERVICE APRES-VENTE ET DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGE	23
ARTICLE 26 : PROPRIETES INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE	23
ARTICLE 27 : CAS DE FORCE MAJEURE	24
ARTICLE 28 : REGLEMENT DES LITIGES	24
ARTICLE 29 : RESILIATION	24
ARTICLE 30 : NANTISSEMENT	24
ARTICLE 32 : CLAUSES DE PRINCIPE	24
ARTICLE 33 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT	24
ARTICLE 34 : ENTREE EN VIGUEUR	24
ARTICLE 35 : IDENTIFICATION PRECISE DES PARTIES CONTRACTANTES	25
ARTICLE 36: ELECTION DES DOMICILES DES PARTIES CONTRACTANTES	25
ARTICLE 37 : DATE ET LIEU DE SIGNATURE	25
VIII. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)	26
IX. DETAILS QUANTITATIF ET ESTIMATIFS (D.Q.E)	56
VII. MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF	87
VIII. ANNEXES	90
A. DECLARATION DE PROBITE	90
B. DECLARATION DE CANDIDATURE	90
C. DECLARATION A SOUSCRIRE	90
D. LETTRE DE SOUMISSION	90
IX. AVIS D'APPEL D'OFFRES	107



I. INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES



ARTICLE 01 : OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges est relatif au lancement d'un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service publics, en vue de définir les conditions d'exécution et d'attribution des marchés relatifs de l'opération :

Equipements de 2000 places pédagogiques de la Faculté de Médecine – Université de Béchar

L'objectif est l'acquisition, l'installation et la mise en service

ARTICLE 02 : IDENTIFICATION DES LOTS DES EQUIPEMENTS

Le présent cahier des charges est composé de 15 lots comme indiqué ci-après où le soumissionnaire pourra présenter son offre pour un ou plusieurs lots et se verra attribué, selon les résultats de l'analyse des offres un ou plusieurs lots :

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

Remarque : Le lot étant une entité homogène, les candidats sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items du lot. Tout manquement à cette condition, entraînera le rejet de l'offre du lot concerné.

ARTICLE 03 : ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE

L'université de BECHAR invite toutes les sociétés (personnes physiques ou morales) à concourir pour la fourniture et installation des équipements objet du présent cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 55 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

Les critères d'éligibilité au titre du présent appel d'offres sont :

- Les soumissionnaires, personnes physiques ou morales, disposant de **registre de commerce électronique** comportant le code adéquat à l'offre objet du présent cahier de charges.
- Les soumissionnaires, disposant de références professionnelles en présentant au moins **trois (03) attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics** pour des prestations de même nature, dans le domaine des équipements datant d'au moins 2014.

Ces attestations doivent porter toutes les indications relatives aux prestations exécutées tels que montant, nature exacte et taille des commandes livrées

- La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaire cumulé réalisé sur les trois (03) dernières années « **2021/2022/2023** ». Le chiffre d'affaire **cumulé**, de ces trois (03) dernières années, doit être égale à au moins **30.000.000,00 DA**

ARTICLE 04 : DEFINITIONS DES TERMES

- ✓ **Le service contractant** : désigne l'administration en se référant à L'UTMB
- ✓ **Le soumissionnaire** : désigne le fournisseur qui a présenté une offre en vue d'exécuter les prestations, objet du cahier des charges.
- ✓ **Le partenaire cocontractant** : désigne la société qui a été retenue en vue de contracter le marché, objet de l'avis d'Appel d'offres.
- ✓ **Le marché** : désigne le contrat passé entre le service contractant et le partenaire cocontractant et se définit par les clauses et conditions auxquelles les deux parties adhèrent pleinement en vue de l'exécution des travaux, objet de l'Appel d'offres.
- ✓ **Le produit** : Ce terme désigne le matériel, équipement à fournir par la partie cocontractante.
- ✓ **Spécifications techniques** : ce terme désigne toutes les normes, performances, rendement et toutes indications techniques en général formant les caractéristiques techniques du produit.
- ✓ **L'origine** : Ce terme signifie le pays où les produits ont été fabriqués.



ARTICLE 05 : MODE DE PASSATION

Le présent cahier des charges est passé selon la procédure d'Appel d'Offre Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales en vertu des dispositions de l'article n° 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

ARTICLE 06 : EXCLUSION DE LA PARTICIPATION AUX MARCHES PUBLICS

Conformément à l'article n°75 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, sont exclus, temporairement ou définitivement, de la participation aux marchés publics, les opérateurs économiques :

- qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles n°71 et n°74 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- qui sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
- qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;
- qui ont fait une fausse déclaration ;
- qui ont été inscrits sur la liste des entreprises défailtantes, après avoir fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des services contractants ;
- qui ont été inscrits sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics, prévue à l'article n°89 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- qui ont été inscrits au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale.

ARTICLE 07 : PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions des articles 61 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, le présent avis d'appel d'offre est rédigé en langue arabe et, au moins, dans une langue étrangère. Il est publié obligatoirement dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et, au moins, dans deux (02) quotidiens nationaux diffusés au niveau national.

ARTICLE 08 : LANGUE DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire, ainsi que toutes correspondances et tous documents concernant l'offre, échangés entre le service contractant et le soumissionnaire, seront rédigés en langue nationale et/ ou en langue français.

ARTICLE 09 : RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les candidats ou soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le présent cahier des charges, au **Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (VRDPO) -3ème étage - L'Université Tahri Mohamed Bechar**, contre paiement de la somme de **quatre mille (4000,00DA)** Dinars Algériens, non remboursable, payable par virement au Compte C.C.P. N° **322565 Clé 37**, et au nom de Monsieur l'Agent Comptable de L'Université Tahri Mohamed Bechar.

Le retrait du cahier des charges du site officiel de l'université « <https://www.univ-bechar.dz> ou <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo/> » reste une alternative, sous les mêmes conditions ci-dessus ; Toutefois, les soumissionnaires sont appelés à se présenter obligatoirement au Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation -3ème étage - L'Université Tahri Mohamed Bechar, afin de **compléter manuellement** leurs procédures sur le registre « Adhoc » des retraits et comportant toutes les indications sur les soumissionnaires (signature, cachet et présentation du récépissé de versement). **Dans le cas contraire, leurs offres sont considérées comme nulles et ne seront pas traités.**



ARTICLE 10 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET ORIGINE DES PRODUITS

Le soumissionnaire devra joindre à son offre technique toute documentation (catalogues), rédigée en langue Arabe, en langue Française, et/ou en langue Anglaise, ayant subi la dernière mise à jour, permettant :

L'identification du produit proposé ; ses performances, ses caractéristiques techniques ; son entretien et sa maintenance.

Les fournitures seront de premier choix, de qualité conforme aux normes de fabrication en vigueur et exemptes de tout vice de fabrication ou de malfaçon.

ARTICLE 11 : NORMES INTERNATIONALES

Les produits proposés doivent obéir aux normes en vigueur, notamment en matière de la sécurité, de compatibilité électromagnétique, d'énergie et de radiation (pour les appareils électriques), d'ergonomie, etc...

ARTICLE 12: BREVETS

Le soumissionnaire garantira au service contractant contre toute réclamation des tiers à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou de droit de création industrielle, résultant de l'emploi des produits ou de leurs composants à travers le territoire national.

ARTICLE 13 : COUTS DE PREPARATION DE L'OFFRE

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la présentation de son offre. Le service contractant ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, ni tenu de les rembourser de quelque façon que se déroule l'appel d'offres et quel qu'en serait le résultat.

ARTICLE 14 : DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Tout soumissionnaire, ayant retiré le présent cahier des charges, désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de l'appel d'offres, peut en faire la demande au service contractant, qu'il doit déposer par écrit à l'adresse suivante : **Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (VRDPO) -3ème étage - L'Université Tahri Mohamed Bechar** Ou l'envoyer par fax au **049 23 87/ 74**; dans un délai de **dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre.**

Le service contractant notifie la réponse au soumissionnaire dans un délai de **cinq (05) jours** après la réception de la demande d'éclaircissement.

Tout éventuel éclaircissement à apporter au dossier du présent appel d'offres devra concerner l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré le présent cahier des charges et de manière équitable et ce, par tout moyen adéquat (courrier par lettre portée, télécopie, messagerie électronique, etc...)

ARTICLE 15: MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES

Toute modification aux clauses du présent cahier des charges devra se faire conformément aux dispositions de l'article 52 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

ARTICLE 16 : DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie minimum des équipements faisant l'objet du présent cahier des charges est fixé à **douze (12) mois** pour l'ensemble des lots.

ARTICLE 17 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution proposé doit comprendre la livraison, installation, mise en service des équipements à l'université de Béchar « Pôle Lahmar » – Faculté de médecine-. Ce délai fera l'objet de notation, selon le barème, dans la partie évaluation.



ARTICLE 18 : PRESENTATION DE L'OFFRE

Conformément aux dispositions de l'article n°67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un **dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et **cachetées**, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas, conformément aux modèles ci-dessous :

DOSSIER DE CANDIDATURE
Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° ... /U.T.M. B/2024
Objet : Equipements de 2000 places pédagogiques de la Faculté de Médecine – Université de Béchar

LOT N°:.....

OFFRE TECHNIQUE
Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° ... /U.T.M. B/2024
Objet : Equipements de 2000 places pédagogiques de la Faculté de Médecine – Université de Béchar

LOT N°:.....

OFFRE FINANCIERE
Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° ... /U.T.M. B/2024
Objet : Equipements de 2000 places pédagogiques de la Faculté de Médecine – Université de Béchar

LOT N°:.....

Ces trois (03) enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe **cachetée et anonyme**, comportant la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES
OFFRES
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° .../U.T.M. B/2024
Objet : Equipements de 2000 places pédagogiques de la Faculté de Médecine – Université de Béchar

Remarque :

- ✓ Les offres devront être déposées directement, à la date de dépôt des offres fixée ci-dessous à l'adresse sus citée.
- ✓ Aucune offre ne sera acceptée si elle parvient après la date et l'heure fixées pour le dépôt des offres.
- ✓ Toute offre présentée dans des enveloppes non conformes aux modèles ci-dessus, sera rejetée.



ARTICLE 19 : CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRE

19.1/ DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- 1) Une **déclaration de candidature**, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une seule déclaration pour tous les lots) ;
- 2) Une **déclaration de probité**, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une seule déclaration pour tous les lots) ;
- 3) Les documents relatifs aux **pouvoirs habilitant les personnes à engager** la société.
- 4) Le **Registre de commerce électronique** comportant le code de l'activité conforme à l'objet du présent cahier des charges
- 5) Une copie du **statut(s) du soumissionnaire**, dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- 6) Une copie de la **carte d'identification fiscale (NIF)**,
- 7) **L'extrait du casier Judiciaire, pas moins de trois (03) mois**, de la personne engageant l'entreprise
- 8) Une copie de **l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux** auprès de CNRC délivrée par le Centre National du Registre du Commerce.
- 9) **Attestation bancaire pour le « RIB »**
- 10) **Attestation de solvabilité** délivrée par la banque concernée après la publication de l'avis d'appel d'offres
- 11) **Mise à jour CASNOS (/CNAS) en cours de validité.**
- 12) **Extrait de rôles apuré et actualisé** ou un échéancier de paiement avec la mention « ne figure pas sur le fichier national des fraudeurs ».

Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

- 13) Les **copies des bilans comptables des trois dernières années** (2021, 2022 et 2023), certifiés par un commissaire aux comptes ou par un comptable agréé, visés par les services des impôts compétents, accompagnés des copies des comptes des résultats de la même période ;
- 14) Les soumissionnaires, disposant de références professionnelles en présentant au moins **trois (03) attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics** pour des prestations de même nature avec l'objet du présent cahier des charges, dans le domaine des équipements **datant d'au moins 2014**.

NB :

- 1- Le service contractant se réserve le droit de s'informer sur les capacités techniques, professionnelles et financières des soumissionnaires par tout moyen légal conformément aux dispositions de l'article 56 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- 2- Le service contractant se réserve le droit de vérifier, par tout moyen, l'authenticité des documents et informations fournis par le soumissionnaire. Toute inexactitude dans ces documents et informations entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante.

Conformément aux dispositions de l'article n°69 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement à l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.



19.2/ OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique doit être établie conformément aux caractéristiques techniques arrêtées au cahier des charges et doit comporter les documents suivants :

- 1) Le présent cahier des charges comprenant :
 - a) Le présent cahier des charges - instruction aux Soumissionnaires, le cahier des prescriptions spéciales (C.P.S.), les prescriptions techniques, dûment **renseigné, paraphé et signé** et portant obligatoirement la **mention manuscrite « Lu et accepté »** avec signature et cachet du soumissionnaire ainsi que la date.
 - b) Une **déclaration à souscrire**, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- 2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :
 - a) **Descriptifs techniques, catalogues détaillant la qualité et les caractéristiques techniques des équipements proposés.**
 - b) La **liste des moyens humains** (Personnel technique – au moyen technicien -) justifiés par la **mise à jour délivrée par la CNAS et en cours de validité**, ainsi que les **qualificatifs (Attestation de réussite, diplômes...)**
 - c) Fiche d'engagement (page 88), **pour chaque lot**, résumant les données de l'offre technique : qualité des équipements proposés, description sommaire des références techniques des équipements, durée de garantie, moyens humains du soumissionnaire et autres informations (formation, service après-vente, la disponibilité des pièces de rechange...)
 - d) Fiche d'engagement (page 89) concernant le délai de livraison, à renseigner pour chaque lot.

19.3/ OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

- 1) La **lettre de soumission**, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges;
- 2) Le **bordereau des prix unitaires** (BPU), en hors taxes, renseignée, daté et signé
- 3) Le **détail quantitatif et estimatif** (DQE), en hors taxes et en toutes taxes comprises renseignée, daté et signé

N.B :

L'offre ne doit comporter aucune modification, mention entre les lignes, surcharge ou suppression.



ARTICLE 20 : DEPOTS DES OFFRES

Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse ou le portail des marchés publics, et cela conformément à l'article n° 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres, dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Date et heure limite de dépôt des offres :

Conformément aux dispositions de l'article n°66 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la **date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation** des offres de **08h00 à 11h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation,
3ème étage - Université Tahri Mohamed Béchar**

ARTICLE 21 : DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

Conformément à l'article n°99 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois**. Pendant la durée de validité des offres les soumissionnaires restent engagés par leurs offres.

Le délai de validité des offres de l'attributaire provisoire du marché ou contrat est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 22 : MONTANT DE L'OFFRE

Le soumissionnaire indiquera le montant sur le bordereau des prix unitaires en hors taxes, en chiffres et en lettres. A la fin du devis quantitatif et estimatif, il fera ressortir :

- Le montant total en hors taxes (**HT**).
- Le montant de la TVA (**TVA à 19%**).
- Le montant total en toutes taxes comprises (**TTC**) en chiffres et en lettres.

ARTICLE 23 : MODIFICATION OU RETRAIT DES OFFRES

Aucune modification ni retrait des offres déposées ne seront acceptés après le dépôt et l'enregistrement des offres sur le registre ad hoc, ouvert à cet effet par le service contractant.

ARTICLE 24 : FORMES ET SIGNATURES DES OFFRES

L'offre doit être écrite de façon lisible et porte la signature de la personne autorisée à engager le soumissionnaire au titre du marché.

L'offre ne devra comporter aucune modification, surcharge ou suppression.
Toute rature ou surcharge flagrante entraînerait le **rejet de l'offre**.

ARTICLE 25 : REVISION ET ACTUALISATION DES PRIX

Les prix proposés par le soumissionnaire sont fermes, non révisables et non actualisables pendant toute la durée du marché.



ARTICLE 26 : OUVERTURE DES PLIS

Conformément aux dispositions de l'article 71, 72, 73 et 160 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'ouverture des plis, des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières, s'effectuera en une seule (01) phase par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant en séance publique, au siège de Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, 3^{ème} étage de l'Administration centrale, L'Université Tahri Mohamed Bechar et en présence des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.

Compte-tenu de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre et de la durée de préparation des offres, la date et l'horaire d'ouverture des plis sont fixés à :

Le, à 11h00.

La commission a pour mission de

- 1) Constater la régularité de l'enregistrement des offres ;
- 2) Dresser la liste des candidats ou soumissionnaires dans l'ordre d'arrivée des plis de leurs dossiers de candidature de leurs offres, avec l'indication du contenu, des montants des propositions ;
- 3) Dresser la liste des pièces constitutives de chaque offre ;
- 4) Parapher les documents des plis ouverts, qui ne sont pas concernés par la demande de complément ;
- 5) Dresser, séance tenante, le procès-verbal signé par tous les membres présents de la commission, qui doit contenir les réserves éventuelles formulées par les membres de la commission ;
- 6) Inviter, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres propose au service contractant le cas échéant, dans un procès-verbal de déclarer d'infructuosité de la procédure, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; La procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, lorsqu'aucune offre n'est réceptionnée ou lorsque, après avoir évalué les offres, aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges, ou lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.

ARTICLE 27: EVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES

L'évaluation technique des offres sera assurée, **en deux étapes**, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant dans les conditions prévues par les dispositions de l'article n°72 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dans le cadre de ce cahier de charge, le doyen de la faculté de Médecine choisit une commission AD-HOC composée d'utilisateurs de ces équipements, soit d'enseignants spécialistes de la faculté ; cette commission est chargée de l'étude et de l'analyse des caractéristiques techniques pour les besoins de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. La décision est signée par le directeur de l'université Tahri Mohamed Bechar

Les membres de la commission AD-HOC prendront en charge l'analyse technique des offres, par lot, et dresseront un rapport des caractéristiques techniques des équipements proposés et leurs conformités avec les spécifications techniques énoncées dans le cahier des charges, performances proposées des équipements, Qualité et origine des équipements, solidité et durabilité des équipements et Ergonomie et esthétique des équipements.

Le rapport d'expertise devra être signé par l'ensemble des membres de la commission AD-HOC et sera transmis au service contractant qui en prendra connaissance puis complètera l'évaluation de l'offre technique.



ETAPE ① : Vérification de l'éligibilité et conformité des offres

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant entamera son travail par l'examen de l'éligibilité et de la conformité des offres par rapport aux dispositions du présent cahier des charges.

Toute offre **non conforme à celui-ci, sera rejetée**, pour l'un des motifs suivants :

- ✓ Présentation des offres non conforme à celle décrite dans l'article 18 : « PRESENTATION DE L'OFFRE » du présent cahier des charges.
- ✓ Registre de commerce non conforme à l'activité objet de l'offre
- ✓ Tout soumissionnaire ne proposant pas, au moins, **trois (03) attestations** de bonne exécution datant au moins de 2014, dans les domaines en relation avec les lots du présent cahier des charges, et délivrés par les maîtres d'ouvrages publics.
- ✓ Tout soumissionnaire n'ayant pas fournis les descriptifs des équipements objet de la soumission et proposant un matériel non conforme aux prescriptions techniques.
- ✓ Tout soumissionnaire proposant une **garantie** inférieure à **une (01) année**.
- ✓ Tout soumissionnaire proposant une **maintenance et un service après-vente (MSAV)** inférieure à **la durée de garantie**.
- ✓ Toute offre proposant un délai d'exécution **inférieur à 15 jours sera rejetée**.
- ✓ Tout soumissionnaire dont la liste des moyens humains **ne comprend pas au moins** le personnel technique qualifié : au moins diplôme de technicien :
Ne seront pris en compte que les personnels pour lesquels seront présentés une copie du diplôme/attestation et l'affiliation à la CNAS durant l'année en cours.

ETAPE ② : Système d'évaluation et de notation sur soixante-dix (70) points

La notation technique des offres se fera par lot. Elle sera calculée conformément au tableau ci-dessous :

<i>Evaluation technique</i>	
<i>Point évalué</i>	<i>Note maximale accordée</i>
Caractéristiques techniques des équipements	30 pts
Délai d'exécution (livraison, installation et mise en service)	15 pts
Délai de garantie <u>en plus d'une année obligatoire</u>	10 pts
Moyens humains	15 pts
Total	70 pts
Note minimale de pré qualification à l'évaluation financière	35 pts

La note des soumissionnaires pré-qualifiés techniquement est ≥ 35 points



1) Caractéristiques techniques des équipements : **Trente (30) points**

CRITERES D'EVALUATION DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS			
Caractéristiques qualitatives des équipements	Non-conforme au cahier des charges	Conformes au cahier des charges	Conformes au cahier des charges avec une qualité des équipements supérieure à celle demandée
		Offre rejetée	20 points
Total (.../30 points)		20 points	30 points

Remarque : Pour les prescriptions techniques, le soumissionnaire doit fournir la documentation et les photos en couleur avec les caractéristiques techniques détaillés du fabricant pour chaque lot/ items tel inséré dans les prescriptions techniques. Aussi, toutes données techniques (normes de fabrication des équipements, catalogues...) substantiellement équivalentes ou supérieures (technologie récente).

2) Délai d'exécution (livraison, installation et mise en service): **Quinze (15) points**

<p>Délai de livraison, installation et mise en service : (max 15 pts)</p> <p>N.B. : Toute offre proposant un délai d'exécution inférieur à 15 jours sera rejetée.</p> <p>L'offre proposant le délai d'exécution le plus court se verra attribuer une note de quinze (15) points.</p> <p>-Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :</p> $\text{Note} = \frac{\text{Délai le plus court proposé}}{\text{Délai proposé dans l'offre considéré}} \times 15$	15 pts
--	---------------

3) Délai de garantie : **dix (10) points**

<p>Délai de garantie : (max 10 pts)</p> <p>Extension de la garantie (au-delà des 12 mois réglementaires) (max = 10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 0 et 6 mois 05pts ➤ Plus de 06 mois 10pts 	10 pts
--	---------------

4) Moyens humains : **Quinze (15) points**

<p>✓ Moyens humains (disponibilité en personnel qualifié) (max = 15 pts):</p> <p>Tout soumissionnaire dont la liste des moyens humains ne comprend pas au moins le personnel technique qualifié : au moins diplôme de technicien :</p> <p><u>Ne seront pris en compte que les personnels pour lesquels seront présentés une copie du diplôme/attestation de réussite et l'affiliation à la CNAS durant l'année en cours.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 1 et 4 employés 05 pts ▪ Entre 5 et 10 employés..... 08 pts ▪ Plus de 10 employés..... 15 pts- 	15pts
--	--------------



ARTICLE 28 : EVALUATION FINANCIERES DES OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article n°72 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procède à l'évaluation financière des offres relatives aux soumissionnaires pré-qualifiés techniquement lors de la phase de l'évaluation technique, selon le processus suivant :

- ① Correction des erreurs
- ② Notation financière

Evaluation financière (30 points)	
① Correction des erreurs	<p>Les offres qui ont été reconnues conformes au dossier de l'appel d'offres et pré-qualifiées techniquement, seront vérifiées, bordereau des prix unitaires et du détail estimatif et quantitatif, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires, le montant en lettre fera foi. ➤ Lorsque le bordereau des prix unitaires n'est pas renseigné en lettre et en chiffres, le soumissionnaire sera écarté. ➤ Lorsqu'il existe des surcharges et des ratures sur le prix unitaire en chiffres ou en lettre, le soumissionnaire sera écarté. ➤ Lorsqu'il existe une différence entre les prix unitaires du détail quantitatif et estimatif et le bordereau des prix unitaires, le soumissionnaire sera écarté. <p><u>N/B :</u> À l'exception des corrections citées ci-dessus, toute modification des prix est catégoriquement rejetée.</p>
② Notation financière <i>Trente (30) points</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note relative à l'offre financière la moins disante : 30 points ✓ Autres Offres : $\left(\frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre considérée}} \times 30 \right)$ points

NOTA : Pour le PRODUIT D'ORIGINE ALGERIENNE et/ou les entreprises de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, Une marge de préférence, d'un taux de 25% est accordée et ce conformément à l'article 83 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics. Cette majoration se traduira par une plus-value de 25% ajoutée à la note financière calculée.

ARTICLE 29 : CLASSEMENT DES OFFRES

Après toutes les vérifications ci-dessus, les offres seront évaluées et classées. Le classement des offres est basé sur la **somme arithmétique de la note technique et de la note financière.**

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres proposera au service contractant de retenir comme attributaire provisoire du marché(s), le soumissionnaire dont :

- L'offre qui totalise **la meilleure (la plus élevée) note globale** technico-financière (note technique + note financière).
- En cas **d'égalité sur la note globale**, l'offre qui sera **retenue** est celle **ayant obtenu la note technique la plus élevée.**
- En cas d'égalité des notes techniques de deux ou plusieurs offres techniques, celle dont la note **des caractéristiques techniques des équipements** est **la plus élevée** sera retenue.
- En cas d'égalité de la note **des caractéristiques techniques des équipements** de deux ou plusieurs offres techniques, le critère suivant, selon l'ordre décroissant de l'évaluation technique (page 14), ayant la note la plus élevé sera retenue.



ARTICLE 30 : VERIFICATION DES CAPACITES DE L'ENTREPRISE

Conformément l'article 54 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, le service contractant peut procéder, s'il le juge nécessaire, à la vérification des capacités techniques, financières, professionnelles et aux références du candidat auprès d'autres services contractants. Il peut demander des informations, par tout moyen légal, auprès d'autres services contractants et organismes chargés d'une mission de service public et des banques et ce conformément à l'article 56 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

ARTICLE 31 : DOCUMENTS JUSTIFIANT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA DECLARATION DE CANDIDATURE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seul l'attributaire du marché est tenu de fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, les documents justifiant les informations contenues dans sa déclaration de candidature, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis, ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée et le service reprend la procédure d'évaluation des offres.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché au tord exclusif du partenaire cocontractant.

ARTICLE 32 : DROIT RECONNU AU SERVICE CONTRACTANT DE REJETER UNE OFFRE OU D'ANNULER LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

- La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres peut proposer, au service contractant, le rejet de l'offre retenue conformément à l'article 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public dans les cas suivants :
 - Si elle établit que l'attribution du projet entraînerait une domination du marché par le partenaire retenu ou fausserait, de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné,
 - Si l'offre financière de l'opérateur économique, retenu provisoirement, paraît anormalement basse ou excessive, le service contractant peut la rejeter, par décision motivée, après avoir demandé, par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifier les justifications fournies.
- Le service contractant peut pour des motifs d'intérêt général, pendant toute la phase de passation d'un marché public, déclarer l'annulation de la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché, les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n'ont pas été retenues ou si la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché public a été annulée et ce, conformément à l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 33 : CAS DE L'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE

Conformément l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, l'appel d'offre est la procédure visant à obtenir les offres de plusieurs soumissionnaires entrant en concurrence et à attribuer le marché, sans négociation, au soumissionnaire présentant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix objectifs, établis préalablement au lancement de la procédure.

La procédure d'appel d'offre est déclarée infructueuse, dans les cas suivants :

- Aucune offre n'est réceptionnée,
- Si, après évaluation des offres reçues, aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges,
- Aucun financement des besoins ne peut être assuré.

ARTICLE 34 : ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Un avis d'attribution provisoire du marché sera inséré dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et dans les organes de presse dans lesquels l'avis d'appel d'offres a été publié, si cela est possible. Cet avis comportera :

- L'identification du soumissionnaire retenu ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire retenu ;



- Le montant de l'offre retenue ;
- Le délai d'exécution global du marché ;
- Le délai d'exécution de garantie des équipements ;
- La note du soumissionnaire retenu ;

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant, invitera dans le même avis ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans la presse, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

ARTICLE 35: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conformément à l'article n°89 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le partenaire cocontractant est tenu de souscrire la déclaration de probité, dont le modèle est prévu à l'article n°67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 36 : CLAUSE PRINCIPE

Toute clause insérée dans le présent cahier des charges et qui serait contraire à la législation et à la réglementation en vigueur, sera considérée comme nulle et de nul effet.

ARTICLE 37 : ACCEPTATION DES CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges devra être inclus dans l'offre technique du soumissionnaire conformément à l'article 17 ci-dessus, revêtu en sa dernière page, de son cachet et de sa signature, ainsi que la mention manuscrite « lu et accepté », avec toutes les pages paraphées par ses soins.

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)
« Lu et accepté »



II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES



Identification des parties contractantes

Marché passé conformément aux dispositions du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations du service public,

Entre, d'une part :

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique représenté par :
Monsieur : **Professeur MEDJAOUED Mohamed**, Recteur de l'université Tahri Mohamed Bechar,
ayant tous pouvoirs à l'effet de signer le présent marché, désigné, ci-après, par l'expression « **Le service contractant** »,

Et, d'autre part :

Le fournisseur
.....
Dont le siège est sis à
.....
.....
représenté par Monsieur :
.....
ayant tous les pouvoirs à l'effet de signer le présent marché, désigné ci-après par l'expression « **LE COCONTRACTANT** »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :



ARTICLE 01 : OBJET DU MARCHE

Le présent projet de marché porte sur l'acquisition de :

Equipements de 2000 places pédagogiques de la faculté de médecine – Université de Béchar
et est composé de 15 lots désignés ci-après :

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

Il inclut l'installation, la mise en service et ce conformément aux caractéristiques techniques des équipements jointes.

ARTICLE 02 : MODE DE PASSATION

Le présent marché est conclu après appel d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales en vertu des dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

ARTICLE 03 : TEXTE DE REFERENCE

Le présent contrat est régi par la législation et la réglementation en vigueur, notamment :

1. La loi n° 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée ;
2. La loi n° 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, modifiée et complétée ;
3. La loi n° 97/07 du 25-01-1995 relative aux assurances, modifié et complété
4. La loi 90/11 du 21-04-1990 relative à la relation du travail
5. L'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, modifiée et complétée ;
6. L'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, modifiée et complétée ;
7. L'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée ;
8. L'ordonnance n° 76-103 du 09 décembre 1976, portant code du timbre, modifiée et complétée ;
9. L'ordonnance n° 76-105 du 09 Décembre 1976, portant code de l'enregistrement, modifiée et complétée.
10. L'ordonnance n°03-03 du 19 juillet 2003 relative à la concurrence, modifiée et complétée ;
11. Le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; ensemble de lots
12. Le décret exécutif n°05-468 du 10 décembre 2005 fixant les conditions et les modalités d'établissement de la facture, du bon de transfert, du bon de livraison et de la facture récapitulative ;
13. L'arrêté ministériel du 19 décembre 2015 fixant les modèles de la déclaration de probité, de la déclaration de candidature, de la déclaration à souscrire, de la lettre de soumission et de la déclaration de sous-traitant.

Il est de plus précisé que toute clause qui pourrait être contraire aux dispositions du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, doit être considérée comme nulle et non avenue.

ARTICLE 04 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces et les documents contractuels constituant le présent marché sont les suivants :

- 1) Le présent marché et ses annexes
- 2) Le bordereau des prix unitaires (B.P.U)
- 3) Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E)
- 4) La lettre de soumission
- 5) La déclaration de candidature
- 6) La déclaration à souscrire
- 7) La déclaration de probité



ARTICLE 05 : DESCRIPTION ET SPÉCIFICATION DES EQUIPEMENTS

Le fournisseur devra préciser les performances et les caractéristiques des équipements proposés, dans l'offre technique jointe à la soumission. Les fournitures seront de premier choix, de qualité conforme aux normes de fabrication en vigueur et exempte de tout vice de fabrication ou de malfaçon.

ARTICLE 06 : ACTUALISATION ET REVISION DES PRIX

Les prix du présent projet de marché, établis en toutes taxes comprises, sont fermes, non révisables et non actualisables pendant toute la durée d'exécution du marché conformément à l'article 101 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015.

ARTICLE 07 : MONTANT DU MARCHE

Le montant global du marché est fixé comme suit :

Montant HT :

- ✓ En chiffres :
- ✓ En Lettres :

Montant TVA :

- ✓ En chiffres :
- ✓ En Lettres :

Montant TTC :

- ✓ En chiffres :
- ✓ En Lettres :

ARTICLE 08 : DOMICILIATION BANCAIRE

Le service contractant se libérera des sommes dues en faisant donner crédit au compte courant :

- Relevé d'identité Bancaire (R.I.B) n° :
- Ouvert à Agence
- Au nom de
- Adresse :

ARTICLE 09 : AVANCE FORFAITAIRE

Aucune avance forfaitaire n'est prévue dans le présent marché.

ARTICLE 10 : SOUS-TRAITANCE

Aucune forme de sous-traitance n'est acceptée pour tout ou partie des équipements faisant l'objet du présent marché.

ARTICLE 11 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué en situation unique, après livraison complète du lot, attestée par un Bon de livraison et un Procès-verbal, installation et mise en service du matériel correspondant, et présentation d'une situation unique de paiement.

Conformément aux dispositions des articles n°119 et n°120 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le service contractant s'acquittera du règlement des sommes dues, au titre du présent marché par mandat administratif après la livraison, l'installation et la mise en service des équipements, sur présentation de la situation établie en six (06) exemplaires par le cocontractant, dans un délai de Trente (30) jours à compter de la date de la réception des situations.

ARTICLE 12 : CAUTION DE BONNE EXECUTION

En application des articles 130, 131 et 133 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, le cocontractant est tenu de fournir une caution de bonne exécution du marché de 5% du montant des fournitures. En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 13 : CAUTION DE GARANTIE

La caution de bonne exécution, citée à l'article précédent, est transformée, à la réception provisoire, en caution de garantie et cela en application des dispositions de l'article 133 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.



ARTICLE 14 : RESTITUTION DE LA CAUTION DE GARANTIE

La caution de garantie est totalement restituée dans un délai d'un mois à compter de la date de réception définitive des équipements conformément à l'article 134 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

ARTICLE 15 : LIEU DE LIVRAISON

La livraison, le transport et la manutention (chargement et déchargement) des équipements sont assurés par le fournisseur jusqu'au lieu de livraison – **Faculté de Médecine- Pôle universitaire Lahmar**, par ses propres moyens. Il ne peut, en aucun cas, demander l'utilisation des moyens humains ou matériels du service contractant. Le fournisseur notifiera le service contractant de la date et l'heure de la livraison.

ARTICLE 16 : DOCUMENTATION TECHNIQUE

Le cocontractant remet, en plusieurs exemplaires, et au plus tard à la réception provisoire, toute documentation technique nécessaire à la description, l'emploi, l'entretien et la réparation des équipements ainsi que les catalogues des pièces de rechange composant ces équipements, et ce pour chaque type d'équipement.

ARTICLE 17 : LA FORMATION

Le cocontractant assure une formation dejours pour le personnel utilisateur des équipements du lot n°..... pour un nombre de (Ingénieur, Technicien supérieur).
Le cocontractant informe le contractant du programme et la période de la formation.

ARTICLE 18 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements définis dans le présent marché est fixé à :

(.....) jours calendaires

et ce, à compter de la date de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution du marché.

ARTICLE 19 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans l'exécution du présent marché sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire, le cocontractant est passible d'une pénalité de retard journalière calculée selon la formule suivante :

$$P = \frac{V}{7xD} \times NJ$$

Où :

- P = Montant, exprimé en dinars algériens, des pénalités de retard.
- V = Montant en HT du marché contracté, exprimé en dinars algériens.
- NJ = Nombre de jours de retard écoulés au-delà des délais fixés.
- D = Délais contractuels en jours.

Le montant cumulé des pénalités ne peut toutefois dépasser les 10 % du montant total du marché.

Le nombre de jours de retard est calculé d'après le temps écoulé entre le jour où les fournitures étaient normalement exigibles et la date de leur livraison.

Aucune retenue n'est appliquée si le retard est dû à un cas ou événement de force majeure ou un cas fortuit comme précisé à l'article 27 ci-dessous.

Le service contractant se réserve le droit de résilier le marché aux torts du cocontractant lorsque les pénalités dépassent les 10 % du montant total du marché.

ARTICLE 20 : MODALITE DE LIVRAISON

Le service contractant prendra toutes les dispositions pour préparer l'espace (l'endroit) destiné à recevoir les équipements.

L'installation et la mise en place de tous les équipements faisant objet du présent marché, seront effectués par le cocontractant.

Le cocontractant est tenu de prendre toutes les dispositions pour que les matériels reçoivent une protection suffisante de sorte qu'ils puissent supporter les risques inhérents aux opérations de manutention, de stockage et de transport et soient livrés dans les meilleures conditions.

Le cocontractant prendra en charge le transport des équipements jusqu'aux locaux du service contractant.

Le cocontractant est le seul responsable des accidents survenus à ses agents lors de l'exécution du présent marché et s'engage à garantir l'administration contre tout recours qui pourrait être exercé contre lui à cet effet.



Les fournitures livrées, en exécution du présent marché, doivent être conformes aux spécifications techniques énoncées dans le bordereau des prix unitaires du présent marché.

Un procès-verbal d'installation et de mise en service sera dressé et signé par les représentants des services contractant et cocontractant.

ARTICLE 21 : RECEPTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n°148 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la réception provisoire des équipements sera prononcée après la mise en service de l'ensemble des équipements conformes aux prescriptions techniques.

Cette réception sera sanctionnée après avoir levé toutes éventuelles réserves par la signature d'un **procès-verbal de réception provisoire** conjointement signé par les deux parties contractantes.

S'il y a réserve, parallèlement à la signature du procès-verbal de réception provisoire, il sera dressé une liste, signée également par les deux parties, et reprenant l'ensemble des réserves constatées. Dans ce cas, le cocontractant est tenu de remplacer et/ou réparer, à ses frais, les fournitures défectueuses dans un délai inférieur à Quinze (15) jours.

Le soumissionnaire doit assurer une formation au profit du personnel du service contractant, tel précisé dans le CPTC.

ARTICLE 22 : DELAI DE GARANTIE

Le cocontractant garantit que les équipements livrés sont neufs et exempts de tous vices de conception, de fabrication ou de montage. La garantie est pour une période de :.....**Mois et ce, à compter de la date de signature de la réception provisoire.**

Jusqu'à l'expiration du délai de garantie, le cocontractant reste tenu d'exécuter toute réparation, mise au point ou réglage reconnu nécessaire pour satisfaire aux conditions du présent marché. Il devra également remplacer toute partie reconnue défectueuse.

Toutes les interventions et réparations incombant au cocontractant pendant le délai de garantie doivent être exécutés dans un délai raisonnable et n'excédant, en aucun cas, un (01) mois.

ARTICLE 23 : INTERETS MORATOIRES

Conformément aux dispositions de l'article n°122 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le défaut de mandatement dans les trente (30) jours qui suivent la réception des factures fait courir de plein droit et sans autre formalité, au bénéfice du cocontractant des intérêts moratoires calculés au taux d'intérêt bancaire des crédits à court terme, à partir du jour suivant l'expiration dudit délai.

ARTICLE 24 : RECEPTION DEFINITIVE

Conformément aux dispositions de l'article n°148 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, à l'issue de l'expiration du délai de garantie des équipements, et après que le cocontractant aura remédié aux vices et défauts éventuellement constatés avant cette expiration, un **procès-verbal de réception définitive** est établi pour les matériels. Le procès-verbal sera signé conjointement par les deux parties dans un délai maximum d'un mois suivant l'expiration du délai de garantie.

ARTICLE 25 : SERVICE APRES-VENTE ET DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGE

Le cocontractant s'engage, après la période de garantie, à mettre à la disposition du service contractant, le personnel technique, à chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Le cocontractant s'engage à assurer l'approvisionnement en pièces de rechange et accessoires pendant une durée* de :, au-delà de la période de garantie, pour le lot n°.

(* : indiquer l'unité : mois, année)

Les fournitures à livrer devront être d'origine, c'est-à-dire fabriquées soit par le constructeur des équipements proposés, soit par un fabricant spécialisé, agréé par le constructeur.

ARTICLE 26 : PROPRIETES INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Le cocontractant garantira le service contractant contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou de droits de création industrielle, résultant de l'emploi des fournitures ou d'un de leurs éléments dans le pays du service contractant.

Le cocontractant assurera la défense du service contractant contre toute action judiciaire alléguant que les équipements, objet du marché, constituent une contrefaçon, et paiera les dommages et intérêts.

Le service contractant s'engage à respecter les termes de tout avis transmis par le cocontractant concernant le droit de propriété intellectuelle.

Le service contractant reconnaît qu'il n'a aucun droit sur les marques de commerce ou noms commerciaux, ou droits de propriété industrielle du cocontractant.

ARTICLE 27 : CAS DE FORCE MAJEURE

Au cas où le cocontractant se trouve dans l'impossibilité d'exécuter l'une des obligations aux termes du présent contrat par suite de force majeure, il devra en informer le service contractant dans un délai n'exécédant pas 08 jours. Les cas de force majeure sont ceux définis par le code civil algérien (tout événement indépendant de la volonté des deux parties contractantes, imprévisible, irréversible et insurmontable).

Dans le cas où le cocontractant justifie l'impossibilité d'accomplir ses engagements, le service contractant lui accordera, selon le caractère des faits ou événements signalés, un délai raisonnable pour exécuter ses obligations. Ce délai arrêté d'un commun accord entre les deux parties contractantes sera décompté à partir de la disparition de l'événement de force majeure.



ARTICLE 28 : REGLEMENT DES LITIGES

Tous les litiges qui surgissent au cours de l'exécution du présent marché sont réglés dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, conformément aux articles n°153, n°154 et n°155 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Avant toute action en justice dont le lieu d'arbitrage est le tribunal administratif et sans préjudice de l'application des dispositions de l'alinéa ci-dessus, le service contractant doit, néanmoins, rechercher une solution amiable aux litiges nés de l'exécution de ce marché chaque fois que cette solution permet :

- De retrouver un équilibre des charges incombant à chacune des parties.
- D'aboutir à une réalisation plus rapide de l'objet du marché.
- D'obtenir un règlement définitif plus rapide et moins onéreux.

En cas de désaccord, le litige est soumis à l'examen du comité de règlement à l'amiable des litiges du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, institué en vertu des dispositions de l'article n°154 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, conformément aux conditions prévues à l'article n°155 du même décret.

ARTICLE 29 : RESILIATION

En application des dispositions des articles n°149 à n°152 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le présent marché peut être résilié aux torts du cocontractant par le service contractant, après mise en demeure, lorsque le cocontractant déclare ne pas pouvoir exécuter ses engagements ou lorsqu'il a pris un tel retard dans les opérations d'exécution du marché que la livraison en est manifestement compromise.

ARTICLE 30 : NANTISSEMENT

Le présent marché sera admis au bénéfice du nantissement institué par les dispositions des articles n°145 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, comme fonctionnaire compétent pour fournir les renseignements nécessaires :

Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, représenté par :

- Monsieur le Recteur de l'Université Tahri Mohamed Bechar.
- Comptable Assignataire chargé du paiement, l'Agent comptable de l'Université Tahri Mohamed Bechar Article 31 : Avenant du marché

Le service contractant peut recourir à la conclusion d'avenants au marché dans le cadre des dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, conformément aux articles n°135 à n°139.

ARTICLE 32 : CLAUSES DE PRINCIPE

Toutes clauses insérées dans le présent marché qui seront contraires aux dispositions législatives en vigueur, sont considérées comme nulles et de nul effet.

ARTICLE 33 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Le présent marché est dispensé des droits de timbre et des droits d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 76-103 du 09/12/1976, portant code du timbre, modifiée et complétée, et de l'ordonnance n° 76-105 du 09/12/1976 portant code de l'enregistrement, modifiée et complétée.

ARTICLE 34 : ENTREE EN VIGUEUR

Le présent marché entrera en vigueur dès son approbation par les organes de contrôles externes, son engagement par le contrôleur financier (organe financier compétent), sa signature par les deux parties et sa notification au cocontractant par Ordre De Service de commencement des prestations, délivré par le service contractant.



ARTICLE 35 : IDENTIFICATION PRECISE DES PARTIES CONTRACTANTES

Le Service Contractant ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique représenté par **Pr. MEDJAOUED Mohamed**, le Recteur de l'Université Tahri Mohamed Bechar (dûment habilité à signer le présent marché) ;

Le Partenaire Cocontractant représenté par le fournisseur :
Dont le siège social :
Représenté par son :, Monsieur/Madame :
..... (Dûment habilitée à signé le présent marché).

ARTICLE 36: ELECTION DES DOMICILES DES PARTIES CONTRACTANTES

Les notifications et les mises en demeure qui doivent être faites, les avis et préavis qui doivent être donnés ne sont valables que par courrier postal recommandé et expédié aux adresses suivantes :

a) Pour le partenaire cocontractant :

Société :
Sise à :

b) Pour le service contractant :

Université de Bechar

Adresse : BP 417, route kenadsa, Béchar (08000) -ALGERIE-

ARTICLE 37 : DATE ET LIEU DE SIGNATURE

Le présent marché est établi, paraphé et signé le jour, mois et an ci-dessous par les parties contractantes.

Fait à _____, le _____

Fait à Béchar, le _____

LE COCONTRACTANT

LE SERVICE CONTRACTANT

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)



VIII. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N°01 : Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Chaises pour étudiants, au choix de l'utilisateur	U		
2	Tables biplaces pour étudiants, au choix de l'utilisateur	U		
3	Bureau en bois pour des enseignants, dim 1,60x0,80m - salle TD, de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U		
4	Bureau en bois pour des enseignants, dim 1,60x0,80m - salle TP, de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U		

Fait à _____ le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N°02 : Mobilier pour 04 amphithéâtres

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
2 amphis 200 places				
1	Fourniture, pose et installation de sièges en bois, résistant, de bonne qualité, rabattable et silencieux avec tablette, l'ensemble de qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
2	Fourniture/Installation de Pupitre orateur dessus de table en MDF 18mm recouverts d'une couche normative de mélamine, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
3	Fourniture/Installation de pupitre conférencier 04 places, chaises rembourrées, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
2 amphis 300 places				
4	Fourniture, pose et installation de sièges en bois, résistant, de bonne qualité, rabattable et silencieux avec tablette, l'ensemble de qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
5	Fourniture/Installation de Pupitre orateur dessus de table en MDF 18mm recouverts d'une couche normative de mélamine, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
6	Fourniture/Installation de pupitre conférencier 04 places, chaises rembourrées, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		

Fait à _____ le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N°03 : Mobilier en bois

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
SALLE INFORMATIQUES				
1	Table pour micro-ordinateur pour un poste, en bois - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
2	Chaise pivotante et roulante (informatique)	U		
ADMINISTRATION/ SALLES DE REUNION				
3	Bibliothèque en 3 éléments, bois haut de gamme, Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
4	Armoire vitrée, modulaire, Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U		
5	Salon pour direction à 03 pièces	Ens		
6	Table de réunion pour 10 places avec chaises de haute gamme	U		
7	Fourniture et pose de mobilier pour salle de commission composé de table ronde ou ovale pour 20 places avec 20 chaises	Ens		
8	Fourniture de bibliothèque haute gamme comprenant tout éléments pour toutes commodités pour salon VIP	Ens		
9	Salon haute gamme 07 places pour VIP, avec 02 tables basses	Ens		
10	Fourniture de pupitre conférencier 05 places, de haute gamme, de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
11	Ensemble bureau 2,40m x 1,10m (bureau +caisson retour + armoire + table basse + bibliothèque + salon fauteuil de 07 places de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
12	Ensemble bureau 2,00m x 0,90m (bureau +caisson retour + armoire+ table basse+ salon fauteuil de 05 places de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
13	Ensemble bureau 1,60m x 0,80m (bureau +caisson retour +armoire +table basse+ fauteuil de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens		
14	Bureaux 1,80x0,90m avec caisson mobile de bonne qualité de couleur au choix de l'utilisateur. -	U		
15	Siège rembourrée de bon qualité, tube en acier s'adapte à la forme du dos réglage en contenu de la hauteur de l'assise par dispositif couleur au choix de l'utilisateur pour administration	U		



16	Fauteuil pivotant et roulant avec accoudoirs, de couleur au choix de l'utilisateur	U		
BIBLIOTHEQUE				
17	Table de décharge 1,80x0,80m, robuste de bonne qualité	U		
18	Tables de lecture 1,90x0,80m dessus de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U		
19	Fourniture et pose de comptoir d'accueil et réception bibliothèque, de hauteur 1,40m, largeur 1,20m, longueur 4,00m	ML		
20	Siège rembourrée, tube en acier de couleur au choix de l'utilisateur pour bibliothèque,	U		
21	Fauteuil pivotant et roulant avec accoudoirs, pour responsables et de couleur au choix de l'utilisateur, au choix de l'utilisateur	U		

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



LOT N°04 : Mobilier métallique

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Rayonnage métallique, dim: 2,20x0,80x0,35m, fixe mural de 06 étages, et résistant au poids des livres de bon qualité	U		
2	Rayonnage métallique roulant, dim: 2,20x0,80x0,35m, 06 étages, et résistant au poids des livres de bon qualité	U		
3	Escabeau fixe à 3 marches pour bibliothèque	U		
4	Escabeau roulant à 3 marches avec tablette	U		
5	Chariot a livres double face avec 6 tablettes inclinées en métal et résistant au poids des livres de bon qualité	U		
6	Rayonnage métallique fixe, double face avec pourtour haut courbé, de dimensions : 2,20 x 0,80 x 0,35m	U		
7	Meuble porte-revues (Bois de couleur au choix de l'utilisateur)	U		
8	Ensemble métallique de rangement pour documentation de bonne qualité de dimensions 2,20 x 0,80 x 0,70m	U		
9	Armoire haute métallique demis vitrés de bon qualité et couleur au choix de l'utilisateur	U		
10	Armoire coffrée de bonne qualité au choix de l'utilisateur	U		

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



LOT N°05 : Matériel d'informatique et reprographie

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Massicot manuel (Grand Modèle) Longueur de coupe mm : 430 mm, Longueur de coupe DIN : A3, Capacité de coupe : 500 feuilles (70 g/m²), Capacité de coupe mm : 40 mm. Type de coupe : Manuelle Dispositif de pression : Manuel par levier	U		
2	Photocopieur de bureau (A3-A4) avec scanner intégré Vitesse d'impression : 20 ppm -Volume mensuel : 15000 images/mois -Capacité du support : 1000 feuilles Impression : Temps de sortie de la 1ere page : 9 à 12 secondes Résolution d'impression :600 x600 dpi Connectivité : USB + Réseau+Copie : -Temps de sortie de la 1ere page : 6 secondes -Réduction/Agrandissement : 50 à 200% par pas de 1% -Copie recto / verso : Automatique -Alimentation électrique 220 volts -Disponibilité de consommable	U		
3	Photocopieur semi-industriel et stabilisateur de courant Couleur: jusqu'à 20 / 28 / 35 ppm. - Noir et Blanc : jusqu'à 25/28/35 ppm. - Écran tactile couleur intégral. - Connectivité réseau. - Format de papier maximal. - Sortie recto verso. - Chargeur automatique de documents recto verso de 75 feuilles. - Capacité papier standard : 2 180 feuilles avec option trois magasins. 3 140 feuilles avec magasin double grande capacité. - Capacité papier maximale : 5 140 feuilles. - Les options de finition contiennent les	U		



	<p>fonctionnalités de réception, d'agrafage, de perforation et de piqûre à cheval.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résolution d'impression de 1200 x 2400 ppp. - L'option de numérisation permet de numériser vers le courrier électronique, vers un dossier, vers FTP, et davantage encore. - 1,5 Go de mémoire et disque dur de 40 Go. - Compatible Windows, Mac et Linux. - Dimensions minimum (LxlxH) : 1.046 x 678 x 1.125 mm. 			
4	Spiraleuse-perforeuse Grand Modèle (double fonction)	U		
5	<p>Duplicopieur A3 et A4 impression par mois : Jusqu'à 100.000 pages</p> <ul style="list-style-type: none"> -Type d'impression :MONOCHROME -Type de papier :FORMAT A4/A3 -Vitesse - Productivité :> à 100 pages minute -Fonctionnalités :Copie - Impression -Recto verso automatique :Non, Manuel -Type de connexion:USB-ETHERNET -Disponibilité de consommable 	U		
6	<p>Imprimantes Laser A4 imprimante laser monochrome A4</p> <p>Vitesse d'impression : 33 ppm</p> <p>Recto/verso automatique</p> <p>Ecran LCD</p> <p>Interface : USB 2.0 / Wi-Fi / Gigabit Ethernet</p> <p>Impression mobile : Apple AirPrint et application, Google Cloud Print, certification Mopria</p>	U		
7	<p>Imprimantes jet d'encre A3 format des supports A3+, A3, A4, A5, A6, B4, B5, Enveloppe</p> <p>Interface USB</p> <p>Consommables Bouteille d'encre 70ml : T6641 (noir), T6642 (cyan), T6643 (magenta), T6644 (Yellow)</p> <p>Recto-verso oui</p> <p>Qualité d'impression 5.706 x 1.440 dpi.</p> <p>Vitesse d'impression 30ppm (noir), 17ppm (couleur)</p> <p>Capacité de sortie 40 Feuilles</p> <p>Technologie d'impression Jet d'encre</p> <p>OS supporté Mac OS 10.5.8 ou version ultérieure, Windows 7, Windows 8, Windows Vista, Windows XP, Bac d'alimentation 100 Feuilles Standard</p>	U		



8	Photocopieur A4 avec scanner intégré formats d'impression A4, A5 ET B5 ; vitesse de 30 ppm et ipm ; panneau intelligent de 10,1 " ; fonctions numérisation et fax ; chargeur de document bi-face.	U		
9	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 500VA	U		
10	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 600VA	U		
11	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 1000VA	U		
12	Processeur Intel® Core™ i7-1365U 12 Mo de cache, jusqu'à 5,20 GHz RAM 32GB DDR5 4800MHz STOCKAGE 256GB SSD M.2 NVMePCIe 4.0 Ecran 14" FULL HD+ TACTILE Reconnaissance Facial Graphiques Intel® Iris® Xe éligibles, Carte réseau, Licence Windows 10	U		
13	Processeur Intel® Core™ i5-6500 6 Mo de cache, jusqu'à 3,6 GHz RAM 16GB DDR4 DISQUE 256 GB M.2SSD; ECRAN 19 Pouces 75Hz FULL HD Licence Windows 10	U		
14	Processeur Intel® Core™ i5-6500 6 Mo de cache, jusqu'à 3,6 GHz RAM 32GB DDR4 DISQUE 256 GB M.2SSD; ECRAN 19 Pouces 75Hz FULL HD Licence Windows 10	U		
15	Processeur Intel® Core™ i7 . RAM 32GB DDR4 DISQUE 1000 GB M.2SSD, ECRAN 27 pouces 75Hz FULL HD, Licence Windows10			
16	Processeur Intel® Core™ i5, RAM 32GB DDR4 DISQUE 512GB ECRAN 22Pouces 75Hz FULL HD, Licence Windows 10			

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 06 : Matériel audio-visuel – Fourniture et installation

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Grands écrans plasma 55 pouces Androïd, suspendu pour, la diffusion de supports pédagogiques et le travail sous réseau, Avec ports: HDMI; VGA avec arrivée du son; Entée réseaux; USB; logiciel de gestion pour affichage dynamique sur les écrans,	U		
2	Ensemble de sonorisation de 06 hauts parleurs au minimum avec 02 micro-baladeurs, 02 micro-cravate et 02 micros fixes pour amphithéâtres et salle de réunion	Ens		
3	Casque audio Pour PC, Filaire USB, son stéréo, microphone rotatif, antibruit, ultra confort avec control de volume	U		
4	Casque audio-visuel de simulation virtuelle avec logiciel d'exploitation numérique : Installation et mise en marche Avec oreillette adaptée, de bonne simulation, léger en ABS de bon effet	U		
5	Système de traduction vocal multi langue	U		

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 07 : Paillasses et tabourets pour les laboratoires

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Fourniture, pose et installation des paillasses centrales avec plan de travail sur 02 côtés y compris branchement électrique, eau et gaz, - Dim : 6000x1450 mm, - Plan de travail dur et résistant au produits chimiques, Champ protégé - Canal électrique équipé de 10 prises de courant	U		
2	Fourniture, pose et installation de paillasse murales avec plan de travail en matière résistante aux produits chimiques y compris branchement électrique, eau et gaz : - Dim : 5400x1450 mm- évier :Dim : 600x600mm - Bac résistant aux acides et de matériau antichoc. - Robinet simple à eau - Branchement en eau et évacuation	U		
3	Fourniture, pose et installation d'armoires pour gaz spécifique de laboratoire en extramuros	U		
4	Tabouret de laboratoire avec :- Assise en bois avec dossier - Siège pivotant et réglable en hauteur : vérin hydraulique - Repose-pieds sur au moins quatre roulettes	U		
5	Hotte à flux laminaire : • Flux laminaire horizontal composée de : • 03 Filtres HEPA • 03 Préfiltres G3 • 01 Chariot poubelle / intégré sous le plan de travail • 230v/50hz	U		
6	Hottes ,Dim 1200*750*2410 avec plan de travail en granite - 1 bénitier avec col de cigne - 1 robinet a gaz - 3prises de courant électrique - Ventilateur - 1 trompe d'éléphant souple	U		



7	Paillasse anti vibration pour peser- Table de pesé : - Stabilisation anti-vibrations, Surface de pesage stable poids d'équilibration - Plan de travail en résine (Hauteur=90cm, Largeur=80 cm, longueur = 80cm) - Dossieret (au moins une prise double et un arrêt d'urgence) y compris le branchement Electrique - Patin de réglage	U		
---	---	---	--	--

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 08 : Tableaux

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	F. et pose de tableaux va et vient (guillotine) à deux faces (craie et marqueur) emmaillées, de 4m de largeur pour amphithéâtres	U		
2	F. et pose de tableaux blancs 3,00 x 1,20m en acier émaillé, profilé en aluminium anodisé.	U		
3	F. et pose de tableaux blancs 1,00 x 1,20m en acier émaillé, profilé en aluminium anodisé.	U		

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 09 : Equipements de conservation

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Armoire Acide +Base 75 Litres Eco Pvc L600mm Moteur Inclus	U		
2	Armoire Anti-Corrosion Acide +Base 150 Litres Eco Pvc L1140mm	U		
3	Armoire Anti-Feu 90 Minutes Haute 80 Litres 2 Portes Trionyx	U		
4	Congélateur 150l -10°C/-25°C 3 étagères lef15s Lab care plus	U		
5	Réfrigérateur ventile Arr610 bio compact 583 litres gram	U		
6	Congélateur à tiroirs Température : -20 °C	U		

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 10 : Equipements de communication

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Fourniture, installation, branchement et mise en service d'un standard téléphonique à 64 postes, comprenant câblage, accessoires, 64 appareils téléphoniques et toutes autres équipements nécessaires pour la réalisation d'un standard téléphonique.	Ens		
2	Appareil téléphone pour les bureaux, de bonne qualité sur le choix de l'utilisateur y compris réseaux de ligne interne	U		
3	Appareil pour ligne téléphonique extérieur, avec Fax, de bonne qualité au choix de l'utilisateur	U		

Fait à _____ le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 11 : Verreries

N°	Désignation	Unité	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Mortier a main porcelaine capacité 150ml, Eporcelene	U		
2	Mortier a main porcelaine capacité 275ml, Eporcelene	U		
3	Ampoule à décanter de 250ml, En verre pyrex	U		
4	Ampoule à décanter de 500 ml en verre pyrex	U		
5	Ampoule à décanter de 1000 ml en verre pyrex	U		
6	Baguette en verre (pour agitation manuelle),	U		
7	Ballon à fond plat 250 ML	U		
8	Ballon à fond plat 500 ml	U		
9	Ballon de 250 à fond rond	U		
10	Ballon de 500 à fond rond, En verre pyrex	U		
11	Ballon bicol de 250 ML en verre pyrex	U		
12	Ballon bicol de 500 ML en verre pyrex	U		
13	Ballon bicol de 1000 ml en verre pyrex	U		
14	Ballon tricol de 250 ML en verre pyrex	U		
15	Ballon tricol de 500, En verre pyrex	U		
16	Ballon tricol de 1000 ML en verre pyrex	U		
17	Barreau magnétique	U		
18	Becher 100ml En verre pyrex	U		
19	Becher 200ml En verre pyrex	U		
20	Becher 500 ml en verre pyrex	U		
21	Becher 1000 ml en verre pyrex	U		



22	Flacons chicanes à col large en verre borosicaté de 500 ML	U		
23	Flacons chicanes à col large en verre borosicaté de 1000ML	U		
24	Béchers gradués de 25, En verre pyrex	U		
25	Béchers gradués de 50 ML en verre pyrex	U		
26	Béchers gradués de 100 ML en verre pyrex	U		
27	Béchers gradués de 200 ML en verre pyrex	U		
28	Béchers gradués de 500 ML en verre pyrex	U		
29	Béchers gradués de 1000 ML en verre pyrex	U		
30	Béchers gradués de 2000 ML en verre pyrex	U		
31	Büchner (dispositif de filtration sous vide), En porcelaine	U		
32	Burettes de 25ml, En verre pyrex	U		
33	Burettes de 50 ml, En verre pyrex	u		
34	Burettes de 100 ml en verre pyrex			
35	CAPSULE A EVAPORATION PORCELAINE FOND ROND CAP.300ML	U		
36	Connecteurs, En verre pyrex, pour raccorder les instruments de diamètres identiques ou différents	U		
37	Cristalliseur, En verre pyrex de 250 ml	U		
38	Cristalliseur, En verre pyrex de 500 ml	U		
39	Cristalliseur, En verre pyrex de 1000 ml	U		
40	Cuve de migration, En verre pour électrophorèse	U		
41	Extracteur Soxhlet 100 ml, rodage femelle 40/38 en haut, rodage mâle 24/29 en bas	U		
42	Support élévateur acier inoxydable 200x200	U		
43	Entonnoirs de 50ml, En verre pyrex	U		



44	Entonnoirs de 100 ml, En verre pyrex	U		
45	Entonnoirs de 250ml, En verre pyrex	U		
46	Entonnoirs de 10 ml, En verre pyrex	U		
47	Eprouvettes graduées en verre : 10. ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
48	Eprouvettes graduées en verre : 25 ml. En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
49	Eprouvettes graduées en verre : 50ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
50	Eprouvettes graduées en verre :100.ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
51	Eprouvettes graduées 250 ML. En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
52	Eprouvettes graduées en verre : 500ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
53	Eprouvettes graduées en verre : 1000ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U		
54	Erlen Meyer de 100ml, En verre pyrex	U		
55	Erlen Meyer de 250ml, En verre pyrex	U		
56	Erlen Meyer de 500 ml, En verre pyrex	U		
57	Erlen Meyer de 1000 ml, En verre pyrex	U		
58	Fioles jaugées ambrées : 5.ML En verre avec revêtement ambré	U		
59	Fioles jaugées ambrées : 10ML En verre avec revêtement ambré	U		
60	Fioles jaugées ambrées : 25 ml En verre avec revêtement ambré	U		
61	Fioles jaugées ambrées : 50 ml En verre avec revêtement ambré	U		
62	Fioles jaugées ambrées : 100 ml En verre avec revêtement ambré	U		
63	Fioles jaugées ambrées : 1000 En verre avec revêtement ambré	U		
64	Fioles jaugées 10ML En verre	U		
65	Fioles jaugées 25 ml En verre	U		
66	Fioles jaugées 50 ml En verre	U		
67	Fioles jaugées 100 ml En verre	U		



68	Fioles jaugées 1000 En verre	U		
69	Flacons compte-gouttes, Rond avec bouchon à bec pivotant Tube en verre Polyéthylène scellé	U		
70	Flacons de laboratoire 250 ml, Transparents, avec bouchons à vis en polypropylène (PP)	U		
71	Flacons de culture cellulaire stériles, 25 cm ² , 60 ml, 3-8 ml Un col court, large et incliné permet une manipulation facile tout en minimisant le risque de contamination.	U		
72	Pipettes pasteur 1 ML. En verre pyrex	U		
73	Pipettes pasteur 2:5 . En verre pyrex	U		
74	Pipettes pasteur 5ml , En verre pyrex	U		
75	Pipettes pasteur 10 ml En verre pyrex	U		
76	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 1ML en verre pyrex	U		
77	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 5ML en verre pyrex	U		
78	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 10ML en verre pyrex	U		
79	Pycnomètre en verre regroupe une fiole jaugée de 5-100ml (avec un volume connu) un bouchon percé d'un tube capillaire.	U		
80	Réfrigérant à serpentín, En verre	U		
81	Réfrigérant droit, En verre	U		
82	Réfrigérant à boules, En verre	U		
83	Table de balance : plan de travail en stratifié évider (découpe de 450 x 450 mm) protecteur de la masse anti-vibratile sur support isolé composé d'un granit collé sur un support en béton reposant sur une structure métallique de tube section 40 x 40 mm très robuste Piétements métalliques de 30 x 30 mm avec vérins de mise à niveau Bandeau de façade coloré	U		
84	Tripier, En acier inoxydable	U		
85	Tube a vis , EN VERRE AVEC BOUCHON 100 ml	U		
86	Tubes à essais, En verre pyrex avec bouchons	U		



87	TUBE a essais avec bouchons	U		
88	Verre à pied 500 ml En verre sodo-calcique • Forte épaisseur • Pied lourd assurant une grande stabilité • Graduations moulées • Bec verseur	U		
89	SYSTÈME COMPLET DE FILTRATION SOUS VIDE, entièrement en verre à utiliser avec des membranes de 47 mm de Ø. Disque en verre fritté borosilicaté pour le support des membranes. Entièrement autoclavable.	U		
90	LAMES PREPARER POUR HISTOLOGIE A USAGE PEDAGOGIQUE	U		
91	Lames pour microscope binoculaire	U		
92	Lame Malassez	U		
93	Lame nageote	U		
94	Lame thomas	U		
95	Verre de montre de 250 mm de diamètre en verre sodo-calcique.	U		

Fait à _____, le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 12 : Accessoires de laboratoire

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Boites de pétrie en plastique et en verre pyrex,	U		
2	Bouchons pour flacons, En polyéthylène	U		
3	Plateaux en plastique 25*25	U		
4	Plateaux en plastique 35*25	U		
5	Plateaux en plastique 41*30	U		
6	Plateaux rectangulaires inox 265*185*30	U		
7	Plateaux rectangulaires inox 355*255*40	U		
8	Plateaux rectangulaires inox 510*340*50,	U		
9	Pince pour statif, EN INOX	U		
10	Pinces en bois	U		
11	Pissettes, En plastique avec des bouchons en polypropylène	U		
12	Poire, En plastique	U		
13	Portoirs, En polypropylène	U		
14	Spatules, A cueilleur ou simple En acier	U		
15	Statif plus pinces, En acier	U		
16	Support élévateur 200 x 200 mm	U		



17	Support pour ampoule à décanter	U		
18	Supports pour tubes à essais, En inox	U		
19	TUYAU DE SECURITE GAZ NATUREL 1,5M (pour bec bunsen)	ML		
20	Valet (support pour ballon à fond rond), une plage de température ambiante, 20 à 180 °C	U		
21	Égouttoir pour verrerie de laboratoire revêtement poly éthylène A poser ou à suspendre. 55 emplacements avec bac de récupération. Fabriqué en tige acier revêtue de polyéthylène. Pieds à embouts plastiques.	U		
22	Jarre anaérobie en acier inox	U		
23	Porte-anses	U		
24	Anse de platine	U		
25	Paniers pour boîtes de pétri	U		
26	Haricot en inox autoclavable Petit : 200x150x20 mm,	U		
27	Chariot de service 2 niveaux sur roulettes en acier Structure inox AISI 201. • Plateaux avec embouti et revêtement anti-résonnance. • Charge max par plateau : 65 kg. • Montés sur 4 roulettes	U		

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 13 : Equipements de laboratoire

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Agitateur ,3 postes régulation individuelle 2-12l non chauffant lsci	U		
2	AGITATEUR magnétique ,3d Ondulant 0-16° Analogique 1 Etage Shwv02al	U		
3	Agitateur 6 postes, MULTISTIRRER Digital 6 Non Chauffant 15l , 2 Rh Basic	U		
4	Agitateur pour tube à essai	U		
5	Appareil multipostes 06 SOXHLET	U		
6	Autoclave, de paillasse 5L	U		
7	AUTOCLAVE, Presoclave Iii Volume 80 Litres : Installation et mise en marche,	U		
8	Bain a agitation, Sw 22 capacite 8-20l jUlabo	U		
9	Bain de sable, 2200w sd 7	U		
10	Bain marie,12l analogique cuve inox max 200°c	U		
11	Bain marie ,15l digital ambiant +5°c-99°c +/-0.5°c Stuart	U		
12	Balance analytique, Calibrage interne Capacité : 320 g Précision de lecture : 0,1 mg Temps de stabilisation : 1,5s Diamètre du plateau : 90 mm Unités de pesage : g, mg, ct, oz Poids approximatif : 6,5 kg Alimentation : 110-240VAC, 50/60Hz ; 9VDC 2A	U		
13	Balance de pression, Gamme de pesée étendue de bonne qualité avec Protection renforcée contre les surcharges jusqu'à 80 kg	U		
14	Banc Kohler, Wagner Munoz® livre complet avec 8 substances étalons	U		
15	Bec bunsen, avec vanne de sécurité pour butane et propane	U		
16	Centrifugeuse de paillasse, réfrigérée capacité max rotor libre 4×100ml • Vitesse max – rotor angulaire (c.mn1) : 15000 • Fcr max. rotor angulaire (xg) 21000 • Température (°c) 20à +40°c • Minuterie • Rotor angulaire 8×50ml • Rotor angulaire 12×15ml • a 12 échantillons	U		



17	Centrifugeuse réfrigérée, Rotor à Nacelle pour tubes à hémolyse et nacelle pour tubes coniques de 15 cc	U		
18	Chauffe ballon 500 ml	U		
19	Chauffe ballon 250ml	U		
20	Chronomètre multifonction	U		
21	COMPRESSEUR AIR 6L/min (230V)	U		
22	CONDUCTIMETRE : boîtier : Boîtier étanche (IP42). Dimensions 350 x 200 x 110 mm. Poids 1.1 kg. - Alimentation : Bloc secteur externe 100-240 VAC (0,4 A / 47-63 Hz). Installation et mise en marche	U		
23	Système électrophorèse vertical capacité 750 ml pour la séparation de molécule en gel de polyacrylamide (PAGE) Dimensions mm : (LxlxH)150x120x115 - Dimension gel (mm) 82 x 88 Manufacturé d'Un seul bloc en acrylique de haute qualité, avec couvercle transparent Câbles d'alimentation fixés au couvercle avec connecteur de type banane De série, support, peignes, plaques en verre et espaceurs	U		
24	Distillateur d'eau de laboratoire réservoir intégré Eau distillée de haute qualité - conductivité d'environ 2,5 µS/cm (à 25° C)	U		
25	Etuve bactériologique, UFB ventilée : • 256L 108L / température (aUdience+5°c)0 200°C • Caisson intérieur/extérieur inox • 230v/50hz : Installation et mise en marche	U		
26	Générateur de fonction GBF (sinusoïdale/carrée/ triangulaire) installation et mise en marche	U		
27	Lampe UV avec double longueur d'onde, pour révélation +support Lampe 6 W : L = 27,6 cm x P = 6 cm x H = 8,5 cm	U		
28	Lave-verrerie, Traitement par charge : jusqu'à 64 injecteurs – 3 programmes (max : 70 °C)	U		
29	Lyophilisateur Alpha 1-2 à cuve Inox 316, serpentin à grande surface d'échange, dégivrage. Version LSCBasic : Ecran tactile TFT couleur, interface Utilisateur graphique, Utilisation intuitive, multi langue, protection par mot de passe, test de fuite et performance, intervalle de maintenance. INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ	U		

30	MACRO ASPIRATEUR - AUXILIAIRE DE PIPETAGE REGLABLES de 0.1 à 100 Ul avec Filtre(s) Hydrophobe 3µm	U		
31	MICRO-ONDES PROCLEAN 3010 Chauffe et décongèle de manière homogène et efficace. Différents modes de chauffage. Commandes mécaniques. Assiette tournante. Minuterie : 0-30 min avec alarme. Facile à nettoyer. 220-240 V, 50-60 Hz.	U		
32	Analyseur de protéines automatisé de laboratoire par néphélométrie de paillasse, compact	U		
33	OSCILLOSCOPE NUMÉRIQUE DE TABLE 2 VOIES Écran LCD couleur panoramique 7", résolution 800 x 480 pixels Multiples interfaces de communication Performances et nombreuses fonctions d'acquisition et d'analyse : Vitesse d'échantillonnage jusqu'à 1 Gé/s en monoUp et jUsqU'à50 Gé/s en ETS Sensibilité verticale de 2 mV/div. à 10V/div. en 12 calibres 32 mesures automatiques simultanées sur l'écran et mesures par User manuels Fonctions MATH simples : addition, soustraction, multiplication, division et fonction FFT "temps réel" Filtres numériques paramétrables et mode enregistrement de forme d'onde Gain d'énergie : allumage et extinction en moins de 10 s.	U		
34	Mètre de paillasse : pH / ORP / Température pH mètre de paillasse Gamme : -2.00 à 19.999 pH / ±1999 mV / -10 à 110°C Résolution : 0,1/0,01/0.001 pH / 0.1 mV / 0,1°C Précision : ± 0,002 pH / ± 0,03% F.S / ± 0,4°C Calibrage automatique en 5 points Électrode: LabSen 211 (KDG022) Sonde de température (KDG039) Stockage de 500 groupes de données	U		
35	Polarimètre numérique, Angle rotation - 179,95 à +180,00° polax-2l	U		
36	Pompe à vide compresseur : Installation et mise en marche, c410 25l/min chemvak + jeu membranes ptfé offert	U		
37	Pompe péristaltique de laboratoire modulaire compact, pour distribution de liquides, modulaire Débit3 l/min 0,79252 Us gal/min) Installation et mise en marche	U		
38	Refractomètre à main pour la mesure de teneur en sucre dans les fruits, légumes,	U		





	jus et boissons sucrées Mesures précises et rapides. Compensation de température automatique Taux de sucre : 28...62% Brix - Division : 0,2%			
39	Refroidisseur à circulation Dimensions, 600 x 760 x 1150 mm (refroidisseur - L x H x P) ; Gamme de température, - 15...40°C ; Poids du refroidisseur (kg), 130 ; Pompe foulante (bar), 0.5...6.0. : Installation et mise en marche	U		
40	REGENERATEUR DE GLACE Puissance : 2100 WKcal/h @ 7 °C = 3700Apte à travailler avec de l'eau ou du glycol (jusqu'à -10°C) Dimensions 700 x 500 x 600 mm INSTALLATION ET MISE EN MARCHE	U		
41	Rota vapeur ROTATIF ROTAVAPOR réglage manuel de la vitesse de rotation entre 20 à 280 tr/min. Equipé d'Un élévateur à vérin, le placement du ballon évaporateur dans le bain-marie est facile. Avec condenseur sélectionné, flacons de réception et d'évaporation de 1 L et conduite de vapeur INSTALLATION ET MISE EN MARCHE	U		
42	PLAQUE CHAUFFANTE AGITATRICE Stabilité à basse température Moteur sans balais longue durée Adhérence magnétique élevée	U		
43	Thermomètre électronique - 50°C+260°C	U		
44	Thermomètre en verre -10°C à +150°C	U		
45	UV CABINET : pour l'imagerie moléculaire Application de laboratoire Configuration compact Autres caractéristiques UV	U		
46	Valise DES LENTILLES OPTIQUE	U		
47	VISCOSIMETRE 200 vitesses au choix (0,1 à 200 tr/mn). Précision : 1 %. Reproductibilité : 0,2 %.	U		
48	Spectrophotomètre UV visible: <ul style="list-style-type: none"> • Source de lumière deutérium/tungstène • Système optique : photo détecteur à diodes en silicone , simple faisceau réseau de 1200 lignes/mm • Gamme de longueur d'onde (nm) : 1901100 • Largeur de bande spectacle (mm) : 4 • Exactitude longueur d'onde (mm) :10,5nm • Affichage : écran LCD graphique • Alimentation 220v/50hz • Cable alimentation housse de protection , logiciel d'acquisition 	U		



	données câble Usb 230v/50hz • Accessoires • Lampe au deutérium			
49	Bain marie ; 29L , 95/100)c tout inox 230v/50hz	U		
50	Stérilisateur d anses possède Un élément central sans amiante qui Utilise Un chauffage infrarouge pour produire 815°C (1500°F). Il stérilise complètement les micro-organismes en 5 à 7 secondes.	U		
51	MICROSCOPE AVEC SYSTEME DE LIAISON A UN DATA SHOW VIA CAMERA ERC5S : Installation et mise en marche	U		
52	Un microscope équipé d'Un système d'acquisition et de traitement d'image : Installation et mise en marche	U		
53	Electrophorèse Versions : • Appareil à électrophorèse horizontale (protéines, ARN, ADN...) • Appareil à électrophorèse verticale (ARN et ADN essentiellement) Options : • Générateur programmable (durée, intensité, tension) • Cuve à parois amovibles (facilite le coulage du gel) • Cuve thermostatable (refroidissement) • Cuve permettant de couler le gel directement dans la cuve • Cuve à circulation du tampon • Support de gel transparent aux UV • Couvercle de sécurité • Redémarrage automatique en cas de perturbation du secteur et retour aux valeurs réglées ou incrémentées avant la coupure	U		
54	Spectrophotomètre a UV Gamme spectrale : 190 – 1100 nm. Résolution : < 0.2 nm. Double faisceau : analyse simultanée de l'échantillon et de l'étalon. Pré-monochromateur pour mesurer l'absorbance jusqu'à 5 Unités arbitraires.	U		
55	Spectrophotomètre à IR Gamme de longueur d'onde : 325 – 1000 nm. Bande passante : 4 nm. Système optique : faisceau Unique, 1200 lignes / mm. Précision de la longueur d'onde : ± 2 nm. Installation et mise en marche	U		
56	Micropipette automatique réglable de 0,1 à 100 UI	U		
57	Micropipette automatique réglable de 100 à 500 UI	U		
58	Micropipette automatique réglable de 500 à 1000 UI	U		
59	Micropipette automatique réglable de 1000 UI à 2000 UI	U		

60	<p>Microscope de biologie :• tête binoculaire, inclinée 45°, orientable sur 360°, oculaires grand champ WF 10x /18mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourelle quadruple inversée avec objectifs EA 4x, 10x, 40x. • Mise au point coaxial par système micrométrique et macro métrique. • Platine mécanique avec commandes coaxiales, ergonomiques. • Condenseur Abbe O.N. 1,25 réglable. • Diaphragme à iris avec support filtre. • Eclairage LED 20mA, 3,5 V avec contrôle d'intensité. • Housse de protection. Alimentation 220V (CE), piles et chargeur. 	U	
----	---	---	---

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 14 : Appareillage

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Bio impédance mètre 1500 avec PC portable i.7 : Installation et mise en marche	U		
2	Impédance mètre à écran tactile avec micro portable i7 et imprimante thermique portable : Installation et mise en marche	U		
3	Adipomètre professionnel mécanique Destination : Outil de mesure de la masse graisseuse corporelle	U		
4	Appareil d'électrocardiogramme 6 pistes avec Imprimante interne : Installation et mise en marche	U		
5	Cardio-fréquence mètre : Installation et mise en marche	U		
6	Ceinture respiratoire	U		
7	Des tensiomètres à brassard	U		
8	Marteau-réflexes POUR EXAMEN NEURO	U		
9	Stéthoscope EB100 DE HAUTE QUALITE AU CHOIX	U		
10	Table d'examen médical	U		
11	Toise électronique	U		

Fait à _____ le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N° 15 : Equipements pour infirmerie

N°	Désignation	U	P.U. (HT)	P.U. en Lettres
1	Lits médicaux avec matelas et oreiller	U		
2	Paravent pour auscultation	U		
3	Tabouret pour cabinet médical	U		
4	Boite à pharmacie pour les premiers soins	U		
5	Trousse médicale complète comprenant : -Tensiomètre, - Stéthoscope -Thermomètre médical - Kit ORL, marteau réflexe ET nécessaire pour les soins d'urgence	U		
6	Pèse-personne médicale homologué électronique avec toise (minimum 2m) pour taille incluse, poids 120kg	U		
8	Tables de consultation avec accessoires, escabeau, repose tête, house de protection	U		
9	Ecran lumineux (négatoscope) pour lecture de radio	U		
10	Tensiomètre mural à mercure	U		
11	Boite de petite chirurgie complète avec instruments en inox. Contenu : - 1 x Pince Kocher A/G ou S/G, 14 cm - 1 x Pince à dissection S/G, 14 cm - 1 x Pince de Halstead droite S/G,13cm - 1 x Sonde cannelée, 14 cm - 1 x Paire de ciseaux iridectomie, 11 cm - 1 x Pince à dissection A/G, 12,5 cm - 1 x Pince à échardes, 10,5 cm - 1 x Porte-aiguille Mayo-Hégar, 14cm - 1 x Manche de bistouri N°3, - 1 x Ciseaux droits pointus 14 cm. Dimensions de la boîte : 18 x 8 x 4 cm. Conditionnement : à l'unité.	U		
12	Jeux de opinel pour stérilisation	U		

Fait à _____ le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



IX. DETAILS QUANTITATIF ET ESTIMATIFS (D.Q.E)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLICHE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N°01 : Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Chaises pour étudiants, au choix de l'utilisateur	U	360		
2	Tables biplaces pour étudiants, au choix de l'utilisateur	U	180		
3	Bureau en bois pour des enseignants, dim 1,60x0,80m - salle TD, de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U	10		
4	Bureau en bois pour des enseignants, dim 1,60x0,80m - salle TP, de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U	35		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N°02 : Mobilier pour 04 amphithéâtres

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
2 amphis 200 places					
1	Fourniture, pose et installation de sièges en bois, résistant, de bonne qualité, rabattable et silencieux avec tablette, l'ensemble de qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	400		
2	Fourniture/Installation de Pupitre orateur dessus de table en MDF 18mm recouverts d'une couche normative de mélamine, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	2		
3	Fourniture/Installation de pupitre conférencier 04 places, chaises rembourrées, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	2		
2 amphis 300 places					
4	Fourniture, pose et installation de sièges en bois, résistant, de bonne qualité, rabattable et silencieux avec tablette, l'ensemble de qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	600		
5	Fourniture/Installation de Pupitre orateur dessus de table en MDF 18mm recouverts d'une couche normative de mélamine, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	2		
6	Fourniture/Installation de pupitre conférencier 04 places, chaises rembourrées, - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	2		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

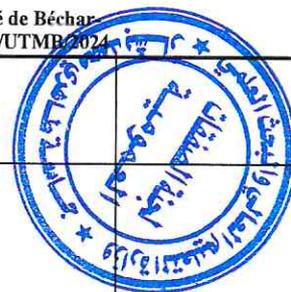
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N°03 : Mobilier en bois

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
SALLE INFORMATIQUES					
1	Table pour micro-ordinateur pour un poste, en bois - Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	55		
2	Chaise pivotante et roulante (informatique)	U	55		
ADMINISTRATION/ SALLES DE REUNION					
3	Bibliothèque en 3 éléments, bois haut de gamme, Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	20		
4	Armoire vitrée, modulaire, Qualité, modèle et couleur au choix de l'utilisateur.	U	40		
5	Salon pour direction à 03 pièces	Ens	5		
6	Table de réunion pour 10 places avec chaises de haute gamme	U	1		
7	Fourniture et pose de mobilier pour salle de commission composé de table ronde ou ovale pour 20 places avec 20 chaises	Ens	1		
8	Fourniture de bibliothèque haute gamme comprenant tout éléments pour toutes commodités pour salon VIP	Ens	2		
9	Salon haute gamme 07 places pour VIP, avec 02 tables basses	Ens	2		
10	Fourniture de pupitre conférencier 05 places, de haute gamme, de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	1		
11	Ensemble bureau 2,40m x 1,10m (bureau +caisson retour + armoire + table basse + bibliothèque + salon fauteuil de 07 places de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	1		
12	Ensemble bureau 2,00m x 0,90m (bureau +caisson retour + armoire+ table basse+ salon fauteuil de 05 places de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	3		
13	Ensemble bureau 1,60m x 0,80m (bureau +caisson retour +armoire +table basse+ fauteuil de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	Ens	2		



14	Bureaux 1,80x0,90m avec caisson mobile de bonne qualité de couleur au choix de l'utilisateur. -	U	40		
15	Siège rembourrée de bon qualité, tube en acier s'adapta a la forme du dos réglage en contenu de la hauteur de l'assise par dispositif couleur au choix de l'utilisateur pour administration	U	40		
16	Fauteuil pivotant et roulant avec accoudoirs, de couleur au choix de l'utilisateur	U	40		
BIBLIOTHEQUE					
17	Table de décharge 1,80x0,80m, robuste de bonne qualité	U	10		
18	Tables de lecture 1,90x0,80m dessus de bonne qualité et de couleur au choix de l'utilisateur.	U	100		
19	Fourniture et pose de comptoir d'accueil et réception bibliothèque, de hauteur 1,40m, largeur 1,20m, longueur 4,00m	ML	10		
20	Siège rembourrée, tube en acier de couleur au choix de l'utilisateur pour bibliothèque,	U	400		
21	Fauteuil pivotant et roulant avec accoudoirs, pour responsables et de couleur au choix de l'utilisateur, au choix de l'utilisateur	U	60		
				Montant total Hors Taxes	
				Montant de la TVA 19%	
				Montant Total Toutes Taxes Comprises	

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de **(EN lettres)** :

.....

Fait à _____, le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

Document à insérer dans le dossier de l'offre financière ■

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N°04: Mobilier métallique

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Rayonnage métallique, dim: 2,20x0,80x0,35m, fixe mural de 06 étages, et résistant au poids des livres de bon qualité	U	20		
2	Rayonnage métallique roulant, dim: 2,20x0,80x0,35m, 06 étages, et résistant au poids des livres de bon qualité	U	20		
3	Escabeau fixe à 3 marches pour bibliothèque	U	3		
4	Escabeau roulant à 3 marches avec tablette	U	3		
5	Chariot a livres double face avec 6 tablettes inclinées en métal et résistant au poids des livres de bon qualité	U	5		
6	Rayonnage métallique fixe, double face avec pourtour haut courbé, de dimensions : 2,20 x 0,80 x 0,35m	U	80		
7	Meuble porte-revues (Bois de couleur au choix de l'utilisateur)	U	10		
8	Ensemble métallique de rangement pour documentation de bonne qualité de dimensions 2,20 x 0,80 x 0,70m	U	40		
9	Armoire haute métallique demis vitrés de bon qualité et couleur au choix de l'utilisateur	U	40		
10	Armoire coffrée de bonne qualité au choix de l'utilisateur	U	6		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N°05 : Matériel d'informatique et reprographie

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Massicot manuel (Grand Modèle) Longueur de coupe mm : 430 mm, Longueur de coupe DIN : A3, Capacité de coupe : 500 feuilles (70 g/m ²), Capacité de coupe mm : 40 mm. Type de coupe : Manuelle Dispositif de pression : Manuel par levier	U	2		
2	Photocopieur de bureau (A3-A4) avec scanner intégré Vitesse d'impression : 20 ppm -Volume mensuel : 15000 images/mois -Capacité du support : 1000 feuilles Impression : Temps de sortie de la 1ere page : 9 à 12 secondes Résolution d'impression :600 x600 dpi Connectivité : USB + Réseau+Copie : -Temps de sortie de la 1ere page : 6 secondes -Réduction/Agrandissement : 50 à 200% par pas de 1% -Copie recto / verso : Automatique -Alimentation électrique 220 volts -Disponibilité de consommable	U	10		
3	Photocopieur semi-industriel et stabilisateur de courant Couleur: jusqu'à 20 / 28 / 35 ppm. - Noir et Blanc : jusqu'à 25/28/35 ppm. - Écran tactile couleur intégral. - Connectivité réseau. - Format de papier maximal. - Sortie recto verso. - Chargeur automatique de documents recto verso de 75 feuilles. - Capacité papier standard : 2 180 feuilles avec option trois magasins. 3 140 feuilles avec magasin double grande capacité. - Capacité papier maximale : 5 140 feuilles. - Les options de finition contiennent les fonctionnalités de réception, d'agrafage, de perforation et de piqûre à cheval. - Résolution d'impression de 1200 x 2400	U	2		



	<p>ppp.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'option de numérisation permet de numériser vers le courrier électronique, vers un dossier, vers FTP, et davantage encore. - 1,5 Go de mémoire et disque dur de 40 Go. - Compatible Windows, Mac et Linux. - Dimensions minimum (LxlxH) : 1.046 x 678 x 1.125 mm. 				
4	Spiraleuse-perforeuse Grand Modèle (double fonction)	U	2		
5	<p>Duplicopieur A3 et A4 impression par mois : Jusqu'à 100.000 pages</p> <ul style="list-style-type: none"> -Type d'impression :MONOCHROME -Type de papier :FORMAT A4/A3 -Vitesse - Productivité :> à 100 pages minute -Fonctionnalités :Copie - Impression -Recto verso automatique :Non, Manuel -Type de connexion:USB-ETHERNET -Disponibilité de consommable 	U	4		
6	<p>Imprimantes Laser A4 imprimante laser monochrome A4</p> <p>Vitesse d'impression : 33 ppm</p> <p>Recto/verso automatique</p> <p>Ecran LCD</p> <p>Interface : USB 2.0 / Wi-Fi / Gigabit Ethernet</p> <p>Impression mobile : Apple AirPrint et application, Google Cloud Print, certification Mopria</p>	U	5		
7	<p>Imprimantes jet d'encre A3 format des supports A3+, A3, A4, A5, A6, B4, B5, Enveloppe</p> <p>Interface USB</p> <p>Consommables Bouteille d'encre 70ml : T6641 (noir), T6642 (cyan), T6643 (magenta), T6644 (Yellow)</p> <p>Recto-verso oui</p> <p>Qualité d'impression 5.706 x 1.440 dpi.</p> <p>Vitesse d'impression 30ppm (noir), 17ppm (couleur)</p> <p>Capacité de sortie 40 Feuilles</p> <p>Technologie d'impression Jet d'encre</p> <p>OS supporté Mac OS 10.5.8 ou version ultérieure, Windows 7, Windows 8, Windows Vista, Windows XP, Bac d'alimentation 100 Feuilles Standard</p>	U	5		
8	<p>Photocopieur A4 avec scanner intégré</p> <p>formats d'impression A4, A5 ET B5 ;</p> <p>vitesse de 30 ppm et ipm ;</p> <p>panneau intelligent de 10,1 " ;</p> <p>fonctions numérisation et fax ;</p> <p>chargeur de document bi-face.</p>	U	25		



9	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 500VA	U	100		
10	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 600VA	U	20		
11	Onduleur et stabilisateur pour ordinateur de bureau 1000VA	U	15		
12	Processeur Intel® Core™ i7-1365U 12 Mo de cache, jusqu'à 5,20 GHz RAM 32GB DDR5 4800MHz STOCKAGE 256GB SSD M.2 NVMePCIe 4.0 Ecran 14" FULL HD+ TACTILE Reconnaissance Facial Graphiques Intel® Iris® Xe éligibles, Carte réseau, Licence Windows 10	U	5		
13	Processeur Intel® Core™ i5-6500 6 Mo de cache, jusqu'à 3,6 GHz RAM 16GB DDR4 DISQUE 256 GB M.2SSD; ECRAN 19 Pouces 75Hz FULL HD Licence Windows 10	U	80		
14	Processeur Intel® Core™ i5-6500 6 Mo de cache, jusqu'à 3,6 GHz RAM 32GB DDR4 DISQUE 256 GB M.2SSD; ECRAN 19 Pouces 75Hz FULL HD Licence Windows 10	U	30		
15	Processeur Intel® Core™ i7 . RAM 32GB DDR4 DISQUE 1000 GB M.2SSD, ECRAN 27 pouces 75Hz FULL HD, Licence Windows10	U	10		
16	Processeur Intel® Core™ i5, RAM 32GB DDR4 DISQUE 512GB ECRAN 22Pouces 75Hz FULL HD, Licence Windows 10	U	10		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR
DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 06 : Matériel audio-visuel – Fourniture et installation

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Grands écrans plasma 55 pouces Androïd, suspendu pour, la diffusion de supports pédagogiques et le travail sous réseau, Avec ports: HDMI; VGA avec arrivée du son; Entée réseaux; USB; logiciel de gestion pour affichage dynamique sur les écrans,	U	13		
2	Ensemble de sonorisation de 06 hauts parleurs au minimum avec 02 micro-baladeurs, 02 micro-cravate et 02 micros fixes pour amphithéâtres et salle de réunion	Ens	5		
3	Casque audio Pour PC, Filaire USB, son stéréo, microphone rotatif, antibruit, ultra confort avec control de volume	U	30		
4	Casque audio-visuel de simulation virtuelle avec logiciel d'exploitation numérique : Installation et mise en marche Avec oreillette adaptée, de bonne simulation, léger en ABS de bon effet	U	20		
5	Système de traduction vocal multi langue	U	10		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

■ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 07 : Paillasses et tabourets pour les laboratoires

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Fourniture, pose et installation des paillasses centrales avec plan de travail sur 02 côtés y compris branchement électrique, eau et gaz, - Dim : 6000x1450 mm, - Plan de travail dur et résistant aux produits chimiques, Champ protégé - Canal électrique équipé de 10 prises de courant	U	20		
2	Fourniture, pose et installation de paillasse murales avec plan de travail en matière résistante aux produits chimiques y compris branchement électrique, eau et gaz : - Dim : 5400x1450 mm- évier : Dim : 600x600mm - Bac résistant aux acides et de matériau antichoc. - Robinet simple à eau - Branchement en eau et évacuation	U	40		
3	Fourniture, pose et installation d'armoires pour gaz spécifique de laboratoire en extramuros	U	4		
4	Tabouret de laboratoire avec :- Assise en bois avec dossier - Siège pivotant et réglable en hauteur : vérin hydraulique - Repose-pieds sur au moins quatre roulettes	U	200		
5	Hotte à flux laminaire : • Flux laminaire horizontal composée de : • 03 Filtres HEPA • 03 Préfiltres G3 • 01 Chariot poubelle / intégré sous le plan de travail • 230v/50hz	U	1		
6	Hottes „Dim 1200*750*2410 avec plan de travail en granite	U	1		



	- 1 bénitier avec col de cigne - 1 robinet a gaz - 3prises de courant électrique - Ventilateur - 1 trompe d'éléphant souple				
7	Paillasse anti vibration pour peser- Table de pesé : - Stabilisation anti-vibrations, Surface de pesage stable poids d'équilibration - Plan de travail en résine (Hauteur=90cm, Largeur=80 cm, longueur = 80cm) - Dossieret (au moins une prise double et un arrêt d'urgence) y compris le branchement Electrique - Patin de réglage	U	4		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

■ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 08 : Tableaux

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	F. et pose de tableaux va et vient (guillotine) à deux faces (craie et marqueur) emmaillées, de 4m de largeur pour amphithéâtres	U	4		
2	F. et pose de tableaux blancs 3,00 x 1,20m en acier émaillé, profilé en aluminium anodisé.	U	12		
3	F. et pose de tableaux blancs 1,00 x 1,20m en acier émaillé, profilé en aluminium anodisé.	U	12		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

■ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 09 : Equipements de conservation

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Armoire Acide +Base 75 Litres Eco Pvc L600mm Moteur Inclus	U	6		
2	Armoire Anti-Corrosion Acide +Base 150 Litres Eco Pvc L1140mm	U	6		
3	Armoire Anti-Feu 90 Minutes Haute 80 Litres 2 Portes Trionyx	U	6		
4	Congélateur 150l -10°C/- 25°C 3 étagères lef15s Lab care plus	U	4		
5	Réfrigérateur ventile Arr610 bio compact 583 litres gram	U	5		
6	Congélateur à tiroirs Température : -20 °c	U	3		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 10 : Equipements de communication

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Fourniture, installation, branchement et mise en service d'un standard téléphonique à 64 postes, comprenant câblage, accessoires, 64appareils téléphoniques et toutes autres équipements nécessaires pour la réalisation d'un standard téléphonique.	Ens	1		
2	Appareil téléphone pour les bureaux, de bonne qualité sur le choix de l'utilisateur y compris réseaux de ligne interne	U	30		
3	Appareil pour ligne téléphonique extérieur, avec Fax, de bonne qualité au choix de l'utilisateur	U	4		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

■ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 11 : Verreries

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Mortier a main porcelaine capacité 150ml, Eporcelene	U	25		
2	Mortier a main porcelaine capacité 275ml, Eporcelene	U	25		
3	Ampoule à décanter de 250ml, En verre pyrex	U	15		
4	Ampoule à décanter de 500 ml en verre pyrex	U	15		
5	Ampoule à décanter de 1000 ml en verre pyrex	U	15		
6	Baguette en verre (pour agitation manuelle),	U	30		
7	Ballon à fond plat 250 ML	U	20		
8	Ballon à fond plat 500 ml	U	20		
9	Ballon de 250 à fond rond	U	20		
10	Ballon de 500 à fond rond, En verre pyrex	U	20		
11	Ballon bicol de 250 ML en verre pyrex	U	10		
12	Ballon bicol de 500 ML en verre pyrex	U	10		
13	Ballon bicol de 1000 ml en verre pyrex	U	10		
14	Ballon tricol de 250 ML en verre pyrex	U	10		
15	Ballon tricol de 500, En verre pyrex	U	10		
16	Ballon tricol de 1000 ML en verre pyrex	U	10		
17	Barreau magnétique	U	50		
18	Becher 100ml En verre pyrex	U	20		
19	Becher 200ml En verre pyrex	U	20		
20	Becher 500 ml en verre pyrex	U	20		
21	Becher 1000 ml en verre pyrex	U	20		



22	Flacons chicanes à col large en verre borosicaté de 500 ML	U	5		
23	Flacons chicanes à col large en verre borosicaté de 1000ML	U	5		
24	Béchers gradués de 25, En verre pyrex	U	20		
25	Béchers gradués de 50 ML en verre pyrex	U	20		
26	Béchers gradués de 100 ML en verre pyrex	U	20		
27	Béchers gradués de 200 ML en verre pyrex	U	20		
28	Béchers gradués de 500 ML en verre pyrex	U	20		
29	Béchers gradués de 1000 ML en verre pyrex	U	20		
30	Béchers gradués de 2000 ML en verre pyrex	U	20		
31	Büchner (dispositif de filtration sous vide), En porcelaine	U	10		
32	Burettes de 25ml, En verre pyrex	U	30		
33	Burettes de 50 ml, En verre pyrex	u	30		
34	Burettes de 100 ml en verre pyrex		30		
35	CAPSULE A EVAPORATION PORCELAINE FOND ROND CAP.300ML	U	20		
36	Connecteurs, En verre pyrex, pour raccorder les instruments de diamètres identiques ou différents	U	25		
37	Cristallisoir, En verre pyrex de 250 ml	U	10		
38	Cristallisoir, En verre pyrex de 500 ml	U	10		
39	Cristallisoir, En verre pyrex de 1000 ml	U	10		
40	Cuve de migration, En verre pour électrophorèse	U	10		
41	Extracteur Soxhlet 100 ml, rodage femelle 40/38 en haut, rodage mâle 24/29 en bas	U	5		
42	Support élévateur acier inoxydable 200x200	U	20		
43	Entonnoirs de 50ml, En verre pyrex	U	25		



44	Entonnoirs de 100 ml, En verre pyrex	U	25		
45	Entonnoirs de 250ml, En verre pyrex	U	25		
46	Entonnoirs de 10 ml, En verre pyrex	U	25		
47	Eprouvettes graduées en verre : 10. ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	50		
48	Eprouvettes graduées en verre : 25 ml. En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	50		
49	Eprouvettes graduées en verre : 50ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	50		
50	Eprouvettes graduées en verre :100.ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	50		
51	Eprouvettes graduées 250 Ml. En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	50		
52	Eprouvettes graduées en verre : 500ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	25		
53	Eprouvettes graduées en verre : 1000ml En verre avec graduation en email bleu, base ronde ave drain	U	25		
54	Erlen Meyer de 100ml, En verre pyrex	U	50		
55	Erlen Meyer de 250ml, En verre pyrex	U	50		
56	Erlen Meyer de 500 ml, En verre pyrex	U	50		
57	Erlen Meyer de 1000 ml, En verre pyrex	U	50		
58	Fioles jaugées ambrées : 5.ML En verre avec revêtement ambré	U	50		
59	Fioles jaugées ambrées : 10ML En verre avec revêtement ambré	U	50		
60	Fioles jaugées ambrées : 25 ml En verre avec revêtement ambré	U	50		
61	Fioles jaugées ambrées : 50 ml En verre avec revêtement ambré	U	50		
62	Fioles jaugées ambrées : 100 ml En verre avec revêtement ambré	U	50		



63	Fioles jaugées ambrées : 1000 En verre avec revêtement ambré	U	50		
64	Fioles jaugées 10ML En verre	U	50		
65	Fioles jaugées 25 ml En verre	U	50		
66	Fioles jaugées 50 ml En verre	U	50		
67	Fioles jaugées 100 ml En verre	U	50		
68	Fioles jaugées 1000 En verre	U	50		
69	Flacons compte-gouttes, Rond avec bouchon à bec pivotant Tube en verre Polyéthylène scellé	U	25		
70	Flacons de laboratoire 250 ml, Transparents, avec bouchons à vis en polypropylène (PP)	U	25		
71	Flacons de culture cellulaire stériles, 25 cm ² , 60 ml, 3-8 ml Un col court, large et incliné permet une manipulation facile tout en minimisant le risque de contamination.	U	50		
72	Pipettes pasteur 1 ML. En verre pyrex	U	50		
73	Pipettes pasteur 2:5 . En verre pyrex	U	50		
74	Pipettes pasteur 5ml , En verre pyrex	U	50		
75	Pipettes pasteur 10 ml En verre pyrex	U	50		
76	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 1ML en verre pyrex	U	30		
77	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 5ML en verre pyrex	U			
78	PIPETTE JAUGEE MBL VERRE 1 TRAIT 10ML en verre pyrex	U			
79	Pycnomètre en verre regroupe une fiole jaugée de 5-100ml (avec un volume connu) un bouchon percé d'un tube capillaire.	U	2		
80	Réfrigérant à serpentín, En verre	U	25		
81	Réfrigérant droit, En verre	U	25		
82	Réfrigérant à boules, En verre	U	25		
83	Table de balance : plan de travail en stratifié évider (découpe de 450 x 450 mm) protecteur de la masse anti- vibratile sur support isolé composé d'un granit collé sur un	U	8		



	support en béton reposant sur une structure métallique de tube section 40 x 40 mm très robuste Piétements métalliques de 30 x 30 mm avec vérins de mise à niveau Bandeau de façade coloré				
84	Tripier, En acier inoxydable	U	50		
85	Tube a vis , EN VERRE AVEC BOUCHON 100 ml	U	500		
86	Tubes à essais, En verre pyrex avec bouchons	U	500		
87	TUBE a essais avec bouchons	U	500		
88	Verre à pied 500 ml En verre sodo-calcique • Forte épaisseur • Pied lourd assurant une grande stabilité • Graduations moulées • Bec verseur	U	50		
89	SYSTÈME COMPLET DE FILTRATION SOUS VIDE, entièrement en verre à utiliser avec des membranes de 47 mm de Ø. Disque en verre fritté borosilicaté pour le support des membranes. Entièrement autoclavable.	U	2		
90	LAMES PREPARER POUR HISTOLOGIE A USAGE PEDAGOGIQUE	U	30		
91	Lames pour microscope binoculaire	U	40		
92	Lame Malassez	U	20		
93	Lame nageote	U	10		
94	Lame thomas	U	3		
95	Verre de montre de 250 mm de diamètre en verre sodo-calcique.	U	50		
				Montant total Hors Taxes	
				Montant de la TVA 19%	
				Montant Total Toutes Taxes Comprises	

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

■ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 12 : Accessoires de laboratoire

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Boites de pétrie en plastique et en verre pyrex,	U	1000		
2	Bouchons pour flacons, En polyéthylène	U	1000		
3	Plateaux en plastique 25*25	U	20		
4	Plateaux en plastique 35*25	U	20		
5	Plateaux en plastique 41*30	U	20		
6	Plateaux rectangulaires inox 265*185*30	U	20		
7	Plateaux rectangulaires inox 355*255*40	U	20		
8	Plateaux rectangulaires inox 510*340*50,	U	20		
9	Pince pour statif, EN INOX	U	50		
10	Pinces en bois	U	60		
11	Pissettes, En plastique avec des bouchons en polypropylène	U	250		
12	Poire, En plastique	U	50		
13	Portoirs, En polypropylène	U	60		
14	Spatules, A cueilleur ou simple En acier	U	200		
15	Statif plus pinces, En acier	U	300		
16	Support élévateur 200 x 200 mm	U	10		

17	Support pour ampoule à décanter	U	10		
18	Supports pour tubes à essais, En inox	U	100		
19	TUYAU DE SECURITE GAZ NATUREL 1,5M (pour bec bunsen)	ML	10		
20	Valet (support pour ballon à fond rond), une plage de température ambiante, 20 à 180 °C	U	10		
21	Égouttoir pour verrerie de laboratoire revêtement poly éthylène A poser ou à suspendre. 55 emplacements avec bac de récupération. Fabriqué en tige acier revêtue de polyéthylène. Pieds à embouts plastiques.	U	15		
22	Jarre anaérobie en acier inox	U	2		
23	Porte-anses	U	20		
24	Anse de platine	U	50		
25	Paniers pour boîtes de pétri	U	2		
26	Haricot en inox autoclavable Petit : 200x150x20 mm,	U	15		
27	Chariot de service 2 niveaux sur roulettes en acier Structure inox AISI 201. • Plateaux avec embouti et revêtement anti-résonnance. • Charge max par plateau : 65 kg. • Montés sur 4 roulettes	U	3		
				Montant total Hors Taxes	
				Montant de la TVA 19%	
				Montant Total Toutes Taxes Comprises	

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (**EN lettres**) :

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 13 : Equipements de laboratoire

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Agitateur ,3 postes régulation individuelle 2-12l non chauffant Isci	U	2		
2	AGITATEUR magnétique ,3d Ondulant 0-16° Analogique 1 Etage Shwv02al	U	9		
3	Agitateur 6 postes, MULTistirrer Digital 6 Non Chauffant 15l , 2 Rh Basic	U	2		
4	Agitateur pour tube à essai	U	10		
5	Appareil multipostes 06 SOXHLET	U	1		
6	Autoclave, de paillasse 5L	U	1		
7	AUTOCLAVE, Presoclave Iii Volume 80 Litres : Installation et mise en marche,	U	1		
8	Bain a agitation, Sw 22 capacite 8-20l jUlabo	U	2		
9	Bain de sable, 2200w sd 7	U	2		
10	Bain marie,12l analogique cuve inox max 200°c	U	2		
11	Bain marie ,15l digital ambient +5°c-99°c +/-0.5°c Stuart	U	2		
12	Balance analytique, Calibrage interne Capacité : 320 g Précision de lecture : 0,1 mg Temps de stabilisation : 1,5s Diamètre du plateau : 90 mm Unités de pesage : g, mg, ct, oz Poids approximatif : 6,5 kg Alimentation : 110-240VAC, 50/60Hz ; 9VDC 2A	U	6		
13	Balance de pression, Gamme de pesée étendue de bonne qualité avec Protection renforcée contre les surcharges jusqu'à 80 kg	U	6		
14	Banc Kohler, Wagner Munoz® livre complet avec 8 substances étalons	U	2		



15	Bec bunsen, avec vanne de sécurité pour butane et propane	U	25		
16	Centrifugeuse de paillasse, réfrigérée capacité max rotor libre 4×100ml • Vitesse max – rotor angulaire (c.mn1) : 15000 • Fcr max. rotor angulaire (xg) 21000 • Température (°c) 20à +40°c • Minuterie • Rotor angulaire 8×50ml • Rotor angulaire 12×15ml • a 12 échantillons	U	4		
17	Centrifugeuse réfrigérée, Rotor à Nacelle pour tubes à hémolyse et nacelle pour tubes coniques de 15 cc	U	2		
18	Chauffe ballon 500 ml	U	6		
19	Chauffe ballon 250ml	U	6		
20	Chronomètre multifonction	U	5		
21	COMPRESSEUR AIR 6L/min (230V)	U	2		
22	CONDUCTIMETRE : boîtier : Boîtier étanche (IP42). Dimensions 350 x 200 x 110 mm. Poids 1.1 kg. - Alimentation : Bloc secteur externe 100-240 VAC (0,4 A / 47-63 Hz). Installation et mise en marche	U	1		
23	Système électrophorèse vertical capacité 750 ml pour la séparation de molécule en gel de polyacrylamide (PAGE) Dimensions mm : (LxlxH)150x120x115 - Dimension gel (mm) 82 x 88 Manufacturé d'Un seul bloc en acrylique de haute qualité, avec couvercle transparent Câbles d'alimentation fixés au couvercle avec connecteur de type banane De série, support, peignes, plaques en verre et espaceurs	U	1		
24	Distillateur d'eau de laboratoire réservoir intégré Eau distillée de haute qualité - conductivité d'environ 2,5 µS/cm (à 25° C)	U	3		
25	Etuve bactériologique, UFB ventilée : • 256L 108L / température (aUdience+5°c)0 200°C • Caisson intérieur/extérieur	U	1		



	inox • 230v/50hz : Installation et mise en marche			
26	Générateur de fonction GBF (sinusoïdale/carrée/triangulaire) installation et mise en marche	U	1	
27	Lampe UV avec double longueur d'onde, pour révélation +support Lampe 6 W : L = 27,6 cm x P = 6 cm x H = 8,5 cm	U	2	
28	Lave-verrerie, Traitement par charge : jusqu'à 64 injecteurs – 3 programmes (max : 70 °C)	U	1	
29	Lyophilisateur Alpha 1-2 à cuve Inox 316, serpentin à grande surface d'échange, dégivrage. Version LSCBasic : Ecran tactile TFT couleur, interface Utilisateur graphique, Utilisation intuitive, multi langue, protection par mot de passe, test de fuite et performance, intervalle de maintenance. INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ	U	1	
30	MACRO ASPIRATEUR - AUXILIAIRE DE PIPETAGE REGLABLES de 0.1 à 100 Ul avec Filtre(s) Hydrophobe 3µm	U	5	
31	MICRO-ONDES PROCLEAN 3010 Chauffe et décongèle de manière homogène et efficace. Différents modes de chauffage. Commandes mécaniques. Assiette tournante. Minuterie : 0-30 min avec alarme. Facile à nettoyer. 220-240 V, 50-60 Hz.	U	1	
32	Analyseur de protéines automatisé de laboratoire par néphélométrie de paillasse, compact	U	1	
33	OSCILLOSCOPE NUMÉRIQUE DE TABLE 2 VOIES Écran LCD couleur panoramique 7", résolution 800 x 480 pixels Multiples interfaces de communication Performances et nombreuses fonctions d'acquisition et d'analyse : Vitesse d'échantillonnage jusqu'à 1 Gé/s en monoUp et jUsqU'à50 Gé/s en ETS Sensibilité verticale de 2	U	1	



	mV/div. à 10V/div. en 12 calibres 32 mesures automatiques simultanées sur l'écran et mesures par User manuels Fonctions MATH simples : addition, soustraction, multiplication, division et fonction FFT "temps réel" Filtres numériques paramétrables et mode enregistrement de forme d'onde Gain d'énergie : allumage et extinction en moins de 10 s.				
34	Mètre de paillasse : pH / ORP / Température pH mètre de paillasse Gamme : -2.00 à 19.999 pH / ±1999 mV / -10 à 110°C Résolution : 0,1/0,01/0.001 pH / 0.1 mV / 0,1°C Précision : ± 0,002 pH / ± 0,03% F.S / ± 0,4°C Calibrage automatique en 5 points Électrode: LabSen 211 (KDG022) Sonde de température (KDG039) Stockage de 500 groupes de données	U	3		
35	Polarimètre numérique, Angle rotation -179,95 à +180,00° polax-2l	U	1		
36	Pompe à vide compresseur : Installation et mise en marche, c410 25l/min chemvak + jeu membranes ptfe offert	U	3		
37	Pompe péristaltique de laboratoire modulaire compact, pour distribution de liquides, modulaire Débit 3 l/min 0,79252 Us gal/min) Installation et mise en marche	U	1		
38	Refractomètre à main pour la mesure de teneur en sucre dans les fruits, légumes, jus et boissons sucrées Mesures précises et rapides. Compensation de température automatique Taux de sucre : 28...62% Brix - Division : 0,2%	U	1		
39	Refrigidisseur à circulation Dimensions, 600 x 760 x 1150 mm (refroidisseur - L x H x P) ; Gamme de température, -15...40°C ; Poids du refroidisseur	U	4		



	(kg), 130 ; Pompe foulante (bar), 0.5...6.0. : Installation et mise en marche				
40	REGENERATEUR DE GLACE Puissance : 2100 WKcal/h @ 7 °C = 3700Apte à travailler avec de l'eau ou du glycol (jusqu'à -10°C) Dimensions 700 x 500 x 600 mm INSTALLATION ET MISE EN MARCHE	U	1		
41	Rota vapeur ROTATIF ROTAVAPOR réglage manuel de la vitesse de rotation entre 20 à 280 tr/min. Equipé d'Un élévateur à vérin, le placement du ballon évaporateur dans le bain-marie est facile. Avec condenseur sélectionné, flacons de réception et d'évaporation de 1 L et conduite de vapeur INSTALLATION ET MISE EN MARCHE	U	1		
42	PLAQUE CHAUFFANTE AGITATRICE Stabilité à basse température Moteur sans balais longue durée Adhérence magnétique élevée	U	10		
43	Thermomètre électronique - 50°C+260°C	U	10		
44	Thermomètre en verre -10°C à +150°C	U	10		
45	UV CABINET : pour l'imagerie moléculaire Application de laboratoire Configuration compact Autres caractéristiques UV	U	1		
46	Valise DES LENTILLES OPTIQUE	U	1		
47	VISCOSIMETRE 200 vitesses au choix (0,1 à 200 tr/mn). Précision : 1 %. Reproductibilité : 0,2 %.	U	1		
48	Spectrophotomètre UV visible: <ul style="list-style-type: none"> • Source de lumière deutérium/tungstène • Système optique : photo détecteur à druides en silicone , simple faisceau réseau de 1200 lignes/mm • Gamme de longueur d'onde (nm) : 1901100 • Largeur de bande spectacle (mm) : 4 • Exactitude longueur d'onde (mm) :10,5nm • Affichage : écran LCD graphique • Alimentation 220v/50hz 	U	1		



	<ul style="list-style-type: none"> • Cable alimentation housse de protection , logiciel d'acquisition données câble Usb 230v/50hz • Accessoires • Lampe au deutérium 				
49	Bain marie ,: 29L , 95/100)c tout inox 230v/50hz	U	1		
50	Stérilisateur d anses possède Un élément central sans amiante qui Utilise Un chauffage infrarouge pour produire 815°C (1500°F). Il stérilise complètement les micro-organismes en 5 à 7 secondes.	U	1		
51	MICROSCOPE AVEC SYSTEME DE LIAISON A UN DATA SHOW VIA CAMERA ERC5S : Installation et mise en marche	U	1		
52	Un microscope équipé d'Un système d'acquisition et de traitement d'image : Installation et mise en marche	U	1		
53	Electrophorèse Versions : <ul style="list-style-type: none"> • Appareil à électrophorèse horizontale (protéines, ARN, ADN...) • Appareil à électrophorèse verticale (ARN et ADN essentiellement) Options : <ul style="list-style-type: none"> • Générateur programmable (durée, intensité, tension) • Cuve à parois amovibles (facilite le coulage du gel) • Cuve thermostatable (refroidissement) • Cuve permettant de couler le gel directement dans la cuve • Cuve à circulation du tampon • Support de gel transparent aux UV • Couvercle de sécurité • Redémarrage automatique en cas de perturbation du secteur et retour aux valeurs réglées ou incrémentées avant la coupure 	U	1		
54	Spectrophotomètre a UV Gamme spectrale : 190 – 1100 nm. Résolution : < 0.2 nm. Double faisceau : analyse simultanée de l'échantillon et de l'étalon. Pré-monochromateur pour mesurer l'absorbance jusqu'à 5 Unités arbitraires.	U	1		



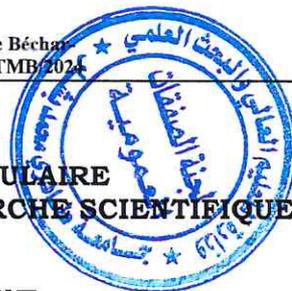
55	Spectrophotomètre à IR Gamme de longueur d'onde : 325 – 1000 nm. Bande passante : 4 nm. Système optique : faisceau Unique, 1200 lignes / mm. Précision de la longueur d'onde : ± 2 nm. Installation et mise en marche	U	1		
56	Micropipette automatique réglable de 0,1 à 100 UI	U	5		
57	Micropipette automatique réglable de 100 à 500 UI	U	5		
58	Micropipette automatique réglable de 500 à 1000 UI	U	5		
59	Micropipette automatique réglable de 1000 UI à 2000 UI	U	5		
60	Microscope de biologie :• tête binoculaire, inclinée 45°, orientable sur 360°, oculaires grand champ WF 10x /18mm. • Tourelle quadruple inversée avec objectifs EA 4x, 10x, 40x. • Mise au point coaxial par système micrométrique et macro métrique. • Platine mécanique avec commandes coaxiales, ergonomiques. • Condenseur Abbe O.N. 1,25 réglable. • Diaphragme à iris avec support filtre. • Eclairage LED 20mA, 3,5 V avec contrôle d'intensité. • Housse de protection. Alimentation 220V (CE), piles et chargeur.	U	15		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en **TTC** à la somme de (EN lettres) :

.....

Fait à _____, le _____
LE SOUMISSIONNAIRE
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 14 : Appareillages

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Bio impédance mètre 1500 avec PC portable i.7 : Installation et mise en marche	U	1		
2	Impédance mètre à écran tactile avec micro portable i7 et imprimante thermique portable : Installation et mise en marche	U	1		
3	Adipomètre professionnel mécanique Destination : Outil de mesure de la masse graisseuse corporelle	U	1		
4	Appareil d'électrocardiogramme 6 pistes avec Imprimante interne : Installation et mise en marche	U	2		
5	Cardio-fréquence mètre : Installation et mise en marche	U	2		
6	Ceinture respiratoire	U	2		
7	Des tensiomètres à brassard	U	15		
8	Marteau-réflexes POUR EXAMEN NEURO	U	10		
9	Stéthoscope EB100 DE HAUTE QUALITE AU CHOIX	U	15		
10	Table d'examen médical	U	2		
11	Toise électronique	U	3		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

DETAILS QUANTITATIF & ESTIMATIF

LOT N° 15 : Equipements pour infirmerie

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT (DA)
1	Lits médicaux avec matelas et oreiller	U	2		
2	Paravent pour auscultation	U	2		
3	Tabouret pour cabinet médical	U	1		
4	Boîte à pharmacie pour les premiers soins	U	1		
5	Trousse médicale complète comprenant : -Tensiomètre, - Stéthoscope - Thermomètre médical - Kit ORL, marteau réflexe ET nécessaire pour les soins d'urgence	U	3		
6	Pèse-personne médicale homologué électronique avec toise (minimum 2m) pour taille incluse, poids 120kg	U	2		
8	Tables de consultation avec accessoires, escabeau, repose tête, house de protection	U	1		
9	Ecran lumineux (négatoscope) pour lecture de radio	U	1		
10	Tensiomètre mural à mercure	U	1		
11	Boîte de petite chirurgie complète avec instruments en inox. Contenu : - 1 x Pince Kocher A/G ou S/G, 14 cm - 1 x Pince à dissection S/G, 14 cm - 1 x Pince de Halstead droite S/G, 13cm - 1 x Sonde cannelée, 14 cm - 1 x Paire de ciseaux iridectomie, 11 cm - 1 x Pince à dissection A/G, 12,5 cm - 1 x Pince à échardes, 10,5 cm - 1 x Porte-aiguille Mayo-Hégar, 14cm - 1 x Manche de bistouri N°3, - 1 x Ciseaux droits pointus 14 cm. Dimensions de la boîte : 18 x 8 x 4 cm. Conditionnement : à l'unité.	U	1		
12	Jeux de opinel pour stérilisation	U	2		
Montant total Hors Taxes					
Montant de la TVA 19%					
Montant Total Toutes Taxes Comprises					

Arrêté le présent devis en TTC à la somme de (EN lettres) :

.....

Fait à....., le.....

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

▪ Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.



VII. MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

Le **soumissionnaire devra fournir, pour chaque lot objet de l'offre**, tous les renseignements nécessaires permettant de juger la qualité de l'ensemble des équipements qu'il aura proposé au niveau de son offre. Il devra alors renseigner le présent canevas, par lot, pour tous les équipements objet de l'offre.

Lot n° Intitulée :

Les principaux critères pris en considération lors de l'analyse du présent mémoire technique des se résumant comme suit :

1. Qualité, provenance et marque des équipements proposés :	
2. Description sommaire des références techniques des équipements :	
3. Garantie des équipements proposés :	
4. <u>Moyens humains qualifiés (Au moins ayant diplôme de technicien) mis en œuvre pour la fourniture et l'installation des équipements proposés :</u>	Personnel qualifiée : nombre = Personnel qualifiée : nombre de diplôme = Personnel qualifiée : Nombre de mise à jour CNAS (en cours de validité) =
5. Diverses autres informations :	

Fait à, le.....
 Signature du candidat ou soumissionnaire
 (Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR



**PLANNING DES LIVRAISONS
A renseigner pour chaque lot**

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°.../ UTMB/2024.
- **Opération** : Equipements de 2000 places pédagogiques de la faculté de médecine – Université de Béchar-

Le délai global de livraison (*) est de _____ jours des équipements du :
Lot n° ____ Intitulée : _____
selon l'échéancier suivant :

Désignation des articles prestations	Echéancier de livraison
Livraison des équipements	← [_____ jours] →
Dénombrement et installation	← [_____ jours] →
Mise en service	← [_____ jours] →
Réception	← [_____ jours] →

(*) Toute offre proposant un délai d'exécution inférieur à 15 jours sera rejetée.

Fait à le
LE SOUMISSIONNAIRE
(Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.



VIII. ANNEXES

- A. DECLARATION DE PROBITE
- B. DECLARATION DE CANDIDATURE
- C. DECLARATION A SOUSCRIRE
- D. LETTRE DE SOUMISSION



Déclaration de Probité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



DECLARATION DE PROBITE

1) Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : Université Tahri Mohamed Bechar

2) Objet du marché :

**Equipements de 2000 places pédagogiques
de la Faculté de Médecine – Université de Béchar**

3) Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Référence du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Agissant : en son nom et pour son compte au nom et pour le compte de la société
qu'il représente

▪ Dénomination de la société :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

▪ N° de téléphone : N° de fax : Adresse électronique :

▪ Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :

.....

▪ Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

.....

.....

▪ Forme juridique de la société :

.....
.....

4) Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

✓ Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics :

Non Oui

Dans la négative : (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement) :

.....
.....

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

✓ M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre



entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou du contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

- ✓ Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.
- ✓ Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 08/06/1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à,
le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Document à insérer dans le dossier de candidature.



Déclaration de Candidature

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES

وزارة المالية

DECLARATION DE CANDIDATURE



1) Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : Université Tahri Mohamed Bechar

2) Objet du marché :

**Equipements de 2000 places pédagogiques
de la Faculté de Médecine – Université de Béchar-**

3) Objet de la candidature :

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché alloti : Non Oui
Dans l'affirmative, Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Agissant : En son nom et pour son compte Au nom et pour le compte de la société qu'il représente

a) Candidat ou soumissionnaire seul :

- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :
- Forme juridique de la société :
- Montant du capital social :

b) Candidat ou soumissionnaire membre d'un groupement momentané d'entreprises :

- Le groupement est : Conjoint Solidaire
- Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres) :
- Nom du groupement :
- Présentation de chaque membre du groupement :
- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :



- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :
- Forme juridique de la société :
- Montant du capital social :
- La société est-elle mandataire du groupement ? : Non Oui
- Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix) :
 - Signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du contrat qui pourraient intervenir ultérieurement, ou ;
 - Donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché qui pourraient intervenir ultérieurement ;
- Dans le cas d'un groupement conjoint, préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :

Désignation du membre	Nature des prestations par lot concerné

4) **Déclaration du candidat ou soumissionnaire :**

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics :

- Pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public ;
 - Du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou du fait qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations ;
 - Pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
 - Pour avoir fait une fausse déclaration ;
 - Du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défailtantes ;
 - du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
 - Du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudes, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
 - Pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;
 - Du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir ;
 - Du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
 - Pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- Non Oui

Dans la négative (à préciser) :

.....

- ✓ Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un



règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

✓ Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- Est inscrit au registre de commerce, ou ;
- Est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art, ou ;
- Détient la carte professionnelle d'artisan, ou ;
- Est dans une autre situation (à préciser) :

Dénomination exacte de l'organisme :

Adresse de l'organisme :

Numéro d'inscription : Date d'inscription :

✓ Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :
..... délivré par le
..... pour les entreprises de droit algérien et les entreprises
ayant déjà exercé en Algérie.

✓ Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, de nantissements, de gages et/ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise. Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente)

.....Le

candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif

équivalent : Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision, et joindre copie de cette décision) ..

✓ Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire : Non Oui

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration)

✓ La société a réalisé pendant (Indiquer la période considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en lettres, en chiffres et en hors taxes)

....., dont % sont en relation avec l'objet du marché public du lot ou des lots (barrer la mention inutile).

✓ Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant : Non Oui

Dans l'affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.



5) **Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement**

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article n°216 de l'ordonnance n°66-156 du 08/06/1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement.
- **En cas d'allotissement chaque lot doit faire l'objet d'une déclaration.**
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, aux entreprises individuelles.
- *Document à insérer dans le dossier de candidature.*



DECLARATION A SOUSCRIRE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES
DECLARATION A SOUSCRIRE



1) **Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant : **Université Tahri Mohamed Bechar**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

**Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté
par Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université Tahri Mohamed Béchar.**

2) **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :**

Présentation du soumissionnaire (reprenre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

a) **Soumissionnaire seul :**

▪ Dénomination de la société :

b) **Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises :**

Conjoint

Solidaire

▪ Dénomination de chaque société membre du groupement :

1)

2)

3)

▪ Dénomination du groupement

▪ Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

.....

3) **Objet de la déclaration à souscrire :**

▪ Objet du marché :

**Equipements de 2000 places pédagogiques
de la Faculté de Médecine – Université de Béchar.**

▪ Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché :

Béchar

▪ La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché alloti : Non Oui

Dans l'affirmative, préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasse et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

Offre de base

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) :

.....
.....
.....

Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

.....
.....



4) Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, prévues dans le cahier des charges et conformément à leurs clauses et stipulations :

a) Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :

- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : Nationalité :

b) Le signataire engage la société sur la base de son offre :

- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : Nationalité :

c) L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement :

Présentation des membres du groupement (Chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : Nationalité :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :

Désignation du membre	Nature des prestations par lot concerné
.....
.....
.....
.....
.....



à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de **(en chiffres et en lettres)** :

N°	Désignation des lots	Délais	N°	Désignation des lots	Délais
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP		09	Equipements de conservation	
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres		10	Equipements de communication	
03	Mobilier bois		11	Verreries	
04	Mobilier métallique		12	Accessoires de laboratoire	
05	Matériel d'informatique et reprographie		13	Equipements de laboratoire	
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation		14	Appareillage	
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires		15	Equipement pour infirmerie	
08	Tableaux				

à compter de la date d'entrée en vigueur du marché, dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5) Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article n°216 de l'ordonnance n°66-156 du 08/06/1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

6) Décision du service contractant :

La présente offre est :

Fait à, le..... ;
 Signature du représentant du service contractant

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante, présenter une déclaration.
- Pour les prix en option, présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.
- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.



Lettre de soumission

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES
LETTRE DE SOUMISSION



1) **Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant : **Université Tahri Mohamed Béchar**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

**Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté
par Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université Tahri Mohamed Béchar.**

2) **Présentation du soumissionnaire :**

Présentation du soumissionnaire (reprenre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

a) **Soumissionnaire seul :**

▪ Dénomination de la société :

b) **Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises :**

Conjoint

Solidaire

▪ Dénomination de chaque société membre du groupement :

a.

b.

c.

d.

▪ Dénomination du groupement :

3) **Objet de la lettre de soumission :**

▪ Objet du marché public :

**Equipements de 2000 places pédagogiques
de la Faculté de Médecine – Université de Béchar-**

▪ Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public :

Béchar

▪ La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti : Non

Oui

Dans l'affirmative, Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Lot N°	Désignation des lots	Lot N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Equipement pour infirmerie
08	Tableaux		

4) **Engagement du soumissionnaire :**

Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :

▪ Dénomination de la société :

▪ Adresse :

▪ N° de téléphone :N° de fax :

Adresse électronique :

▪ Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :

▪ Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

c) **Le signataire engage la société sur la base de son offre :**

▪ Dénomination de la société :

▪ Adresse :



- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :
 Nom : Prénom :
 Date et lieu de naissance : Nationalité :

d) L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement :

Présentation des membres du groupement (Chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

- Dénomination de la société :
- Adresse :
- N° de téléphone : N° de fax :
- Adresse électronique :
- Numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien :
- Numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Références du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :
 Nom : Prénom :
 Date et lieu de naissance : Nationalité :

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié, sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

- Remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix unitaires et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marché,
- me soumetts et m'engage, envers, **Université Tahri Mohamed Bechar**, à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales, moyennant la somme de :

N°	Désignation des lots	Montant en HT
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	
03	Mobilier bois	
04	Mobilier métallique	
05	Matériel d'informatique et reprographie	
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	
08	Tableaux	
09	Equipements de conservation	
10	Equipements de communication	
11	Verreries	
12	Accessoires de laboratoire	
13	Equipements de laboratoire	
14	Appareillage	
15	Equipement pour infirmerie	
	Montant global en HT	
	T.V.A. 19%	
	Montant global en TTC	

Montant de l'offre en Chiffres : **DA en TTC**
Montant de l'offre en lettres :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :

Désignation des membres	Nature des prestations par lot concerné	Montant HT des prestations



Imputation budgétaire : **Budget d'investissement – Plan annuel 2024 -**

Le service contactant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire :

- ✓ N° RIB :
- ✓ Ouvert auprès de :
- ✓ Situé à :
- ✓ Au nom de :

5) Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur. Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 08/06/1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

6) Décision du service contractant :

La présente offre est :

Fait à Béchar, le

(Signature du représentant du service contractant)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- **En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint, préciser, éventuellement, le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.**
- **En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.**
- Pour chaque variante, présenter une déclaration.
- Pour les prix en option, présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.
- **Document à insérer dans le dossier de l'offre financière.**



IX. AVIS D'APPEL D'OFFRES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE TAHRI Mohamed BECHAR
 NIF: 098608019033424



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03/T.M.B/2024

L'université de Bechar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

EQUIPEMENTS DE 2000 PLACES PEDAGOGIQUES DE LA FACULTE DE MEDECINE – UNIVERSITE DE BECHAR-

N°	Désignation des lots	N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verreries
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel – Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Equipelement pour infirmerie
08	Tableaux		

Participation : Les soumissionnaires remplissant les conditions suivantes, peuvent participer :

- Les soumissionnaires (personnes physiques ou morales) disposant de registre de commerce électronique comportant les codes convenables éligibles à la fourniture des équipements scientifiques et de recherche, objets du présent cahier des charges.

La société disposant de références professionnelles en présentant au moins trois (03) attestations de bonne exécution pour dans les domaines en relation avec l'objet du présent cahier des charges.

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaire cumulé réalisé sur les trois (03) dernières années, 2021-2022-2023. Leur chiffre d'affaire cumulé doit être égale à au moins 30.000.000,00 DA

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage de l'Administration de l'université Tahri Mohamed Bechar, contre paiement de quatre mille (4000,00) Dinars Algériens, non remboursables, par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'Université de Béchar compte CCP N° 322565 Clé 37 Vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation BP 417 ROUTE DE KENADSA-08000-

Le retrait du cahier des charges (téléchargement) du site officiel de l'université « <https://www.univ-bechar.dz> » ou « <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo/> » reste une alternative, sous les mêmes conditions ci-dessus ;

Remarque : Après le retrait du cahier des charges les soumissionnaires sont appelés à se présenter obligatoirement à l'adresse ci-dessus afin de compléter manuellement leurs procédures sur le registre des retraits (signature, cachet et présentation du récépissé de versement). **Dans le cas contraire, leurs offres sont considérées comme nulles et ne seront pas traitées.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suit (**La liste détaillée des documents demandés sont mentionnés dans le cahier des charges.**) :

I) DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le Registre de commerce électronique comportant le code de l'activité conforme à l'objet du présent cahier des charges
- Les statuts pour les sociétés.
- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF)
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de CNRC
- Les pièces fiscales et parafiscales certifiées conformes devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations, pour les sociétés de droit algérien (Extrait de rôle, mise à jour CASNOS et CNAS), délivrée par le Centre National du Registre du Commerce.

9. L'extrait du casier Judiciaire de la personne engageant l'entreprise. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires :

a) Capacités professionnelles

Registre de commerce/registre électronique (registre de commerce avec code)

b) Capacités techniques :

Soumissionnaire ayant réalisé des marchés, justifiés par, au moins, trois (03) attestation de bonne exécution dans les domaines en relation avec l'objet du présent cahier des charges.

II) OFFRE TECHNIQUE :

1) Le présent cahier des charges comprenant :

- L'instruction aux Soumissionnaires signée, datée et cachetée, portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».
 - Le Cahier des Prescriptions Spéciales (C.P.S.) signé, daté et cacheté, sans Mentionner le montant de l'offre, portant à la dernière page la mention manuscrite, « Lu et accepté ».
- 2) Une déclaration à souscrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- 3) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :
- La liste des moyens humains (Personnel technique) justifiés par les attestations de mise à jour CNAS et/ou CASNOS en cours de validité et diplômes.
 - Le mémoire technique justificatif : comprenant la qualité et moyens humains du soumissionnaire, délai de livraison, la durée de garantie et le service après-vente, conformément à l'annexe du présent cahier des charges.
 - Les spécifications techniques détaillées (catalogues ou fiches techniques) des produits proposés conformément aux spécifications techniques.
 - Un certificat de conformité aux normes internationales des produits proposés.
 - L'engagement concernant la garantie, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange
 - Le planning de livraison et de mise en service des équipements, renseigné, daté et signé.

III) OFFRE FINANCIERE :

- Une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) en hors taxes rempli et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) en **hors taxes et en toutes taxes comprises** rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le tableau récapitulatif des lots, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres N °.../U.T.M.B/2024 ».

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 11h au niveau du vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage de l'Administration de l'Université de Béchar.

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à **11 h**, au niveau de du vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage, université de Béchar.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois**.

Le délai de validité des offres de l'attributaire provisoire du marché ou contrat est prorogé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Recteur



إعلان عن طلب العروض المفتوح مع اشتراط قدرات دنيا رقم .../ج.ط.م.ب/ 2024

جدول، CNAS، CASNOS، سارية المفعول بتاريخ فتح الأظرفة.
كل وثيقة تسمح بتقييم قدرات المرشحين أو المتعهدين:
/أ/ قدرات مهنية: السجل التجاري الإلكتروني.

ب/ قدرات تقنية: - المراجع المهنية مبررة ثلاث (03) شهادات حسن التنفيذ لخدمات
في نفس مجال موضوع دفتر الشروط

II/العرض التقني :

1. دفتر الشروط يحتوي على:
- تعليمات للمتعهدين: ممضى ومختوم، يحتوي في آخر صفحته على العبارة "قرأ وقبل" مكتوبة بخط اليد.
- دفتر الوصفات الخاصة (C.P.S) ممضى ومختوم، بدون ذكر مبلغ العرض، يحتوي في آخر صفحته على العبارة "قرأ وقبل" مكتوبة بخط اليد.
- تصريح بالانتساب لكل حصة وفق النموذج المرفق بعد ملئه، مؤرخ ومختوم وموقع من قبل المتعهد.
2. كل وثيقة تسمح بتقييم العرض التقني:
- قائمة الوسائل البشرية "مهندس و/أو تقني" (مع إثبات الشهادات، بيان السيرة الذاتية والتصريح لدى CNAS و/أو CASNOS سارية المفعول)
- مذكرة تقنية تدرية تحتوي على (طبيعة والإمكانات البشرية للمتعهد، أجل التسليم، مدة الضمان وخدمة ما بعد البيع) لكل حصة، مضمية ومختومة، حسب النموذج المرفق في دفتر الشروط.
- فهرس، البطاقة التقنية تفصل مواصفات المنتج المقترح.
- شهادة المطابقة للمعايير الدولية للمنتج المقترح.
- تعهد الخاص بالضمان وخدمة ما بعد البيع ممضى ومختوم.
- جدول التسليم والوضع في الخدمة للتجهيزات لكل حصة ممضى ومختوم.

III/العرض المالي :

1. رسالة التمهيد مؤرخة، مضمية ومختومة حسب النموذج المرفق لكل حصة.
 2. جدول الأسعار بالوحدة ممضى ومختوم.
 3. تفصيل كمي وتقديري ممضى ومختوم.
 4. الجدول الملخص للحصص ممضى ومختوم.
- يوضع ملف الترشيح، العرض التقني والعرض المالي في أظرفة منفصلة ومقفلة بإحكام، يبين كل منها تسمية المؤسسة، مرجع وموضوع المناقصة، وعبارة «ملف الترشيح»، «العرض التقني» و «العرض المالي» حسب الحالة. توضع هذه الأظرفة في ظرف آخر مقفل بإحكام وغير معرف، يحمل عبارة "لا يفتح إلا من طرف لجنة فتح الأظرفة وتقييم العروض - إعلان عن طلب عروض مفتوحة مع اشتراط قدرات دنيا رقم .../ج.ط.م.ب/ 2024"

حددت مدة تحضير العروض بخمسة عشر (15) يوما ابتداء من أول ظهور للإعلان في الجرائد الوطنية.

حدد تاريخ إيداع العروض بآخر يوم من مدة تحضير العروض، وذلك من اول ظهور للإعلان في الجرائد الوطنية، من الساعة 08 إلى الساعة 11 على مستوى نيابة رئاسة الجامعة المكلفة بالتنمية، الاستشراف والتوجيه

إذا صادف هذا اليوم، يوم عطلة أو راحة قانونية، فإن تاريخ الإيداع يمدد الى غاية يوم العمل الموالي. يتم فتح الأظرفة في جلسة علنية بحضور المرشحين او المتعهدين أو ممثليهم، في نفس يوم إيداع العروض على الساعة 11 بقاعة الاجتماعات بناية رئاسة الجامعة المكلفة بالتنمية، الاستشراف والتوجيه.

يبقى المتعهدون ملزمون بعروضهم لمدة ثلاثة (03) أشهر + مدة تحضير العروض.

يتمسند بفترة سريان العروض الفائز الموقت بالسوق والعقد بشكلمنهجيل لمدة شهر اضافي (01) وفقاً لأحكام المادة 99 من المرسوم الرئاسي رقم 247-15 المؤرخ في 16 سبتمبر 2015، المنظم العقود العامة وتفويضات الخدمة العامة

مدير الجامعة

تعلن جامعة بشار عن إعلان عن طلب عروض مفتوح مع اشتراط قدرات الدنيا من أجل:

EQUIPEMENTS DE 2000 PLACES PEDAGOGIQUES DE LA FACULTE DE MEDECINE - UNIVERSITE DE BECHAR-

N°	Désignation des lots	N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Equipements de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Equipements de communication
03	Mobilier bois	11	Verrières
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Matériel d'informatique et reprographie	13	Equipements de laboratoire
06	Matériel audio-visuel - Fourniture et installation	14	Appareillage
07	Paillasses et tabourets pour les laboratoires	15	Équipement pour infirmerie
08	Tableaux		

*المشاركة: يمكن للمترشحين والمتعهدين المستوفين للشروط التالية المشاركة

المناقصة موجهة للمترشحين والمتعهدين الذين يبررون:

- الشركات (الأشخاص الطبيعيين أو الاعتباريين) التي لديها سجل تجاري إلكتروني يحتوي على الرمز (Code) المناسبة المؤهلة لتوريد الأجهزة العلمية والبحثية الخاضعة لهذه المواصفات.
- الشركة التي لديها مراجع مهنية بتقديم ما لا يقل عن ثلاث (03) شهادات حسن التنفيذ لخدمات في نفس مجال موضوع دفتر الشروط
- القدرات المالية: يتم التحقق من شروط الأهلية المتعلقة بالقدرة المالية للعارض على أساس حجم الأعمال التراكمي المحقق خلال السنوات الثلاث (03) الماضية 2021-2022-2023. يجب أن يكون رقم أعمالهم التراكمي يساوي على الأقل 30 000 000.00 دج
- يتم سحب دفتر الشروط من قبل الشخص المخول مع تقديم وصل الدفع، منذ أول ظهور هذا الإعلان عن الطلب عن العروض مقابل مبلغ غير قابل للرد: 4000.00 دج تودع لحساب جامعة بشار/ (C.C.P. N° 322565 Clé 37 UNIVERSITE DE BECHAR)

جامعة طاهري محمد بشار - نيابة مديرية التنمية و الاستشراف و التوجيه

يسحب دفتر الشروط من الموقع الإلكتروني الرسمي للجامعة

« <https://www.univ-bechar.dz> ou <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo/> ملاحظة: يجب على كل العارضين الذين سحبوا دفتر الشروط من الموقع الإلكتروني الرسمي التقرب إلى مصالح نيابة مديرية الجامعة على العنوان أعلاه للتحقق من الإمضاء في سجل السحب وتقديم وصل الدفع. كل عارض لم يمتثل لهذه الشروط يعتبر عرضه لا غيا.

ويشمل الملف على: ملف الترشيح والعرض التقني والعرض المالي، مرتبة كما يلي (القائمة التفصيلية للوثائق المطلوبة مذكورة في دفتر الشروط):

I. ملف الترشيح:

1. تصريح بالترشيح ممضى مؤرخ ومختوم حسب النموذج المرفق
2. تصريح بالنزاهة ممضى مؤرخ ومختوم حسب النموذج المرفق
3. الوثائق التي تتعلق بالتفويضات التي تسمح للأشخاص بإلزام المؤسسة.
4. سجل التجارة الإلكترونية الذي يحتوي على رمز النشاط بما يتفق مع الغرض من هذا دفتر الشروط
5. نسخة من القانون الأساسي بالنسبة للشركات.
6. نسخة من بطاقة التعريف الجبائي (NIF).
7. نسخة من شهادة إيداع الحسابات الاجتماعية صادرة عن المركز الوطني للسجل التجاري.
8. شهادة السوابق العدلية للشخص المزمع للشركة لا تتعدى صلاحيتها ثلاثة (03) أشهر
9. نسخ عن الشهادات الجبائية وهيئات الضمان الاجتماعي (مستخرج الضرائب صافي أو



رأي لجنة الصفقات العمومية
رقم: 05، بتاريخ: 14 MAI 2024
للموافقة،

رئيس لجنة الصفقات العمومية
لجامعة طاهري محمد بشار
صافي حبيب

14 MAI 2024